

Formation et insertion professionnelles des personnes sourdes et/ou malentendantes : Secteurs porteurs dans la Commune de Lomé et dans la Région des Savanes

Rapport d'étude

Version

Finale

Juin 2011

Etude conduite sous la supervision de :

Philippe Akoly Kudayah
*Economiste, Dr es-sciences de l'éducation,
Ingénieur de la formation*

Equipe de l'étude :

- Essohéina POUTOULI, Macroéconomiste ;
- Essoyomowè SOOU, Juriste ;
- Eyawolé ATTAH, Economiste ;
- Tafiki GERALDO, Ingénieur des travaux statistiques ;
- Bayor ISSAKOU, Sociologue

Tél. : (+228) 236 5564 – 336 7001
Email : pakexperts@yahoo.fr

SOMMAIRE

RUBRIQUES	PAGE
Sommaire	2
Liste des tableaux	3
Sigles et Abréviations	4
I – Introduction	5
II – Cadre contextuel et méthodologique	6
II.1 – Contexte et justification	6
II.1.1 – Contexte socioéconomique	6
II.1.2 – Le dispositif institutionnel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle au Togo	7
II.1.3 – Les types de formation technique et professionnelle au Togo	9
1 – La formation technique et professionnelle initiale	9
2 – La formation professionnelle par apprentissage	10
3 – La formation continue	10
II.1.4 – Les dispositifs de formation et les effectifs	10
II.1.5 – Les diplômes et certification	11
II.1.6 – Les principales faiblesses du système de l'ETFP	12
II.1.7 – Les modalités de fonctionnement du système de l'ETFP	12
II.2 – Objectifs de l'étude et résultats attendus	13
II.2.1 – Objectif général	13
II.2.2 – Objectifs spécifiques	13
II.2.3 – Le champ de l'étude	13
II.2.4 – Résultats attendus	14
II.3 – Approche méthodologique	14
III – Résultats de l'étude	14
III.1 – Revue documentaire	14
III.2 – Opinions des acteurs enquêtés	17
III.2.1 – Analyse de l'opinion des parents et des membres d'associations des PSM	18
III.2.1.a – Présentation des enquêtés suivant le sexe, la zone et le lien avec les PSM	18
III.2.1.b – Opinions des enquêtés sur la capacité des PSM à exercer ou non un métier	18
III.2.1.c – Les métiers exercés par les PSM	20
III.2.1.d – Les métiers porteurs pour les PSM	20
III.2.2 – Analyse de l'opinion des animateurs et/ou responsables d'ONG et centres de formation de PSM	21
III.2.2.a – Présentation des enquêtés	21
III.2.2.b – Présentation des structures selon l'accueil ou non de PSM en formation	22
III.2.2.c – Le point de vue des enquêtés sur les métiers appris par les PSM	22
III.2.2.d – Le point de vue des enquêtés sur les métiers exercés par les PSM	23
III.2.2.e – L'opinion des enquêtés sur les métiers porteurs pour les PSM	25
III.3 – Les métiers porteurs pour les PSM dans la Commune de Lomé et la région des Savanes	25
IV – Conclusion et recommandations	29
Annexes	32
Annexe 1 – Les termes de référence de l'étude	33
Annexe 2 – Liste des établissements publics, filières industrielles et diplômes préparés	36
Annexe 3 – Centres de formation formelle et informelle	37
1 – Centre de formation formelle	37
2 – Centre de formation informelle	39
Annexe 4 – Liste des ONG, associations, bailleurs et autres services	45
Annexe 5 – Les secteurs porteurs	47
Annexe 6 – Les outils de collectes	51
Questionnaire pour les parents et associations de PSM	51
Questionnaire pour les ONG et centres de formation	54
Guide d'entretien pour le focus groupe	57
Annexe 7 – Liste de personnes ressources	58
Annexe 8 – Répartition des enquêtés selon les avis sur les métiers que peuvent exercer les PSM	59

RUBRIQUES	PAGE
Annexe 9 – Répartition des enquêtés selon le métier exercé par les PSM	60
Annexe 10 – Répartition des enquêtés selon les métiers d'avenir pour les PSM	61

LISTE DES TABLEAUX	PAGE
Tableau 1 – Evolution des effectifs des élèves de l'ETFP de 2000-2009	11
Tableau 2 – Les conditions d'accès, la durée de formation, les diplômes et certification	12
Tableau 3 – Répartition des unités informelles de production par secteur d'activité et par région	15
Tableau 4 – Répartition des enquêtés par région par sexe	18
Tableau 5 – Répartition des enquêtés selon le lien avec les PSM	18
Tableau 6 – Répartition des enquêtés selon leur opinion sur les métiers que peuvent exercer les PSM	19
Tableau 7 – Répartition des enquêtés selon leur connaissance des métiers exercés par les PSM	20
Tableau 8 – Répartition des enquêtés selon les impressions sur les métiers considérés comme porteurs	21
Tableau 9 – Répartition des enquêtés selon la zone	21
Tableau 10 – Répartition des structures selon l'accueil ou non de PSM en formation	22
Tableau 11 – Répartition des enquêtés selon les métiers qu'apprennent les PSM	22
Tableau 12 – Répartition des enquêtés selon les métiers qu'apprennent les PSM par région	23
Tableau 13 – Répartition des enquêtés selon les métiers exercés par les PSM	24
Tableau 14 – Répartition des enquêtés selon le métier exercé par les PSM	24
Tableau 15 – Répartition des enquêtés selon le métier porteur exercé par les PSM	25
Tableau 16 – Quelques statistiques sur les PSM dans la région des Savanes	28
Tableau 17 – Quelques statistiques sur les PSM de Lomé Commune	29

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
APG	Accord Politique Global
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BP	Brevet Professionnel
BT	Brevet de Technicien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CFA	Certificat de Fin d'Apprentissage
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DEP	Diplôme d'Etudes Professionnelles
DSRP-C	Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FPI	Formation Professionnelle d'Insertion
ISO	Organisation Internationale de Standardisation
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PSE	Plan Sectoriel de l'Education
PSM	Personne Sourde et/ou Malentendante
PAL	Port Autonome de Lomé
PIB	Produit Intérieur Brut

I - INTRODUCTION

La situation de bon nombre de pays, surtout en développement, malgré les volontés politiques clairement explicitées, ne semble pas prendre en compte les préoccupations des couches vulnérables des populations, encore moins les personnes vivant avec un handicap de quelque nature qu'elle soit. Le Togo non plus n'a pas échappé à cette tendance. La situation apparaissait comme une sorte de discrimination ou de non considération de la personne vivant avec un handicap, dans les domaines de la vie sociale et économique du pays. Aussi, noterait-on une absence totale de politique de prise en charge des enfants vivant avec un handicap (EVH) dans le système éducatif, si ce ne sont des actions de quelques organisations caritatives, confessionnelles ou encore de groupements de personnes de bonne volonté.

Cette situation se trouve être aggravée dans un contexte national togolais caractérisé par un taux de croissance économique (moins de 2%) en moyenne inférieure au taux de croissance démographique (2,4%) sur les deux dernières décennies suite à la longue crise sociopolitique qu'a traversé le pays depuis 1990. Le manque de ressources pour le financement de la vie socioéconomique s'est accentué avec la suspension de toute aide et assistance des partenaires techniques et financiers, rendant ainsi vain tout effort du gouvernement à mettre en œuvre des politiques sociales et économiques pouvant contribuer à l'amélioration substantielle de cadre de vie des populations et encore moins des personnes vivant avec un handicap (PVH). Sur le plan social, l'indice de pauvreté et de chômage associés au sous emploi ont atteint respectivement 61,7% et 32,9% en moyenne générale où la situation des couches vulnérables est encore plus désastreuse.

La corrélation positive que l'on peut tenter d'établir entre la vulnérabilité et les difficultés d'insertion, laisse entrevoir une situation plus inquiétante pour les personnes vivant avec un handicap, notamment les personnes sourdes et malentendantes (PSM) dans un tel environnement.

La discrimination et le peu d'intérêt qui semblent se dégager des politiques publiques vis-à-vis de la scolarisation des enfants souffrant d'un tel handicap prouveraient à suffisance le sort que la communauté nationale réserve à leurs aînés sur le marché de l'emploi. Seules une organisation caritative (EHPHATA) et une confession religieuse s'occupent de la scolarisation primaire des enfants sourds ou malentendants dans les régions de Lomé commune et des Savanes. De plus, des études spécifiques sur la situation des personnes sourdes et/ou malentendantes sont inexistantes, ce qui empêche la définition et la mise en œuvre de politique spécifique pour leur épanouissement complet dans la société.

C'est dans un tel contexte que Handicap International, dans le cadre du projet « *Pour un accès et au maintien à l'emploi des personnes sourdes et/ou malentendantes* », a commandité la présente étude sur les secteurs porteurs dans la commune de Lomé et dans la région des savanes, dans une perspective de contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique visant l'intégration parfaite des concernés dans le dispositif national de développement de compétences techniques et professionnelles d'insertion des PSM.

Quel est la situation socioéconomique et quels sont les secteurs d'activités économiques potentiellement porteurs pour un programme de formation et d'insertion professionnelle dans la

commune de Lomé et la Région des Savanes au profit de PSM au Togo ? Tel est le principal questionnement à la base de cette étude qui se veut exploratoire. Le présent rapport, qui rend compte de cette étude, est structuré en trois grandes parties :

- Le cadre conceptuel et méthodologique
- Résultats et analyse de l'étude
- La conclusion et les recommandations

II - CADRE CONTEXTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

II.1 - Contextuel et justification

Le Togo est un petit pays côtier du Golfe de Guinée (Afrique de l'ouest) d'une superficie de 56600 km² situé entre le Bénin à l'est, le Ghana à l'ouest, le Burkina Faso au Nord et l'océan Atlantique au sud avec une population estimée à 5 869 928 habitants en 2010 (données du Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté –DSRP-C-) dont 60% d'actifs et 10% de personnes en situation d'handicap. Le pays est administrativement divisé en 34 préfectures et une sous préfecture regroupées en cinq régions. Sa capitale, Lomé concentre l'essentiel des activités économiques non agricoles et administratives.

II.1.1 - Contexte socio-économique

L'économie togolaise est caractérisée par la prépondérance du secteur informel traditionnel dominé par des micro-entreprises qui emploient plus de 94% de la population active, y compris l'informel agricole. Ce dernier emploi près du tiers des actifs et contribue à 43% au produit intérieur brut. Mais les techniques culturales restent rudimentaires avec une faible productivité. Outre l'agriculture, l'économie repose sur l'exploitation minière (phosphate et clinker¹) et les activités du port autonome de Lomé (PAL) qui est considéré comme le poumon de l'économie et qui sert en même temps de port d'attache pour les pays de l'hinterland².

Les caractéristiques actuelles de la situation économique et sociale du Togo sont tributaires de l'historique de l'évolution économique et politique du pays depuis son indépendance en 1960. En effet, la première décennie des indépendances est marquée par une promotion de l'industrialisation qui s'est amplifiée avec le boom du phosphate du début des années 70, et incita le pays à recourir aux emprunts extérieurs pour financer l'industrie lourde (aciérie, raffinerie, cimenterie) et les projets de développement structurants.

Au début des années 80, la détérioration des termes de l'échange, notamment la chute des cours du phosphate sur le marché international, n'a pas permis à l'Etat togolais de rembourser les échéanciers de dette arrivée à maturité, ce qui le conduira à souscrire au programme d'ajustement structurel (PAS) du FMI et de la Banque mondiale. Le désengagement de l'Etat des secteurs productifs et la réduction de ses interventions dans les secteurs sociaux entraîneront des licenciements massifs avec la fermeture de nombreuses entreprises publiques faute de repreneurs privés.

¹ D'autres minerais, dont les permis d'exploitation sont déjà accordés, sont en phase de démarrage d'exploitation : fer, marbre, manganèse, or et diamants.

² Le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Les pertes d'emplois qui en résulteront et l'accentuation du phénomène du chômage ont favorisé un développement et/ou une émergence d'activités de biens et services dans le secteur informel urbain qui se présente dès lors comme un boulet de sauvetage pour tous ceux qui n'arrivaient pas à s'insérer dans le secteur moderne.

La longue crise sociopolitique³ doublée de la suspension de la coopération avec les principaux bailleurs de fonds a entraîné l'aggravation de la situation économique et sociale qui commençait à se stabiliser à la fin des années 80 avec le retour de la croissance économique.

A partir de 2005, s'amorce une phase de gestion politique apaisée qui abouti à la signature de l'accord politique global (APG) dont l'application ouvre la voie à la reprise de coopération financière internationale. L'impact sur le plan économique est l'amélioration progressive du taux de croissance du PIB qui a enregistré, sur la période 2005 à 2009, une moyenne de 2,56%⁴.

Le soutien des partenaires techniques et financiers a permis au pays d'élaborer un document de stratégie de développement axé sur la réduction de la pauvreté avec un accent particulier sur le développement du capital humain sous toutes ses formes. Dans cette perspective, le secteur de l'éducation et de la formation s'est doté d'une politique et d'un plan sectoriel de l'éducation (PSE) dans lesquels il est affirmé la volonté de mettre à disposition de tous les fils et filles du pays, sans exclusion aucune, des dispositifs d'éducation et de formation pour tous et tout le long de la vie. Ce dispositif d'éducation et de formation, pour les niveaux secondaires général et technique et le niveau universitaire, est pensé se développer en harmonie avec la structure du marché de l'emploi et en adéquation avec les besoins réels de développement social et économique du pays.

La démarche inclusive devrait permettre la prise en compte intégrale des besoins des enfants vulnérables. La formation et l'emploi ont été, dans la stratégie nationale de développement durable, identifiés comme des actions corrélées à mener de pair, leur inadéquation étant source de difficultés d'insertion professionnelle et donc du chômage et de pauvreté ; d'où l'importance de la conception, de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre de dispositifs de formation en adéquation avec les potentialités de développement du pays. Ce qui sous entend la prise en compte des besoins des communautés, les caractéristiques des différentes couches de populations et la vision même de développement du pays.

L'analyse actuelle s'inscrit dans le sens d'un ciblage de potentialité de formation et d'emploi décent et durable pour une frange de la population dont la caractéristique dominante est le handicap auditif, parce qu'il s'avère nécessaire et primordial que la formation soit en adéquation avec les besoins de l'économie, voire les aspirations professionnelles des individus, pour garantir une forte probabilité que les formés ne se retrouvent sans emploi. Pour cette frange de la population de la Commune de Lomé et de la Région des Savanes, quelles sont les secteurs porteurs de l'économie togolaise susceptible de leur offrir une insertion professionnelle et un emploi durable ? Le second aspect de ce questionnement serait quels modules de formation professionnelle et quels dispositifs de formation ?

II.1.2 - Le dispositif institutionnel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Togo.

³ De 1990 à 2005

⁴ Ministère de l'économie et des finances du Togo, février 2011

Le système d'enseignement technique et de la formation professionnelle togolais est structuré en :

L'apprentissage traditionnel : commence à partir de 14 ans (officiellement) et plus et n'exige pas de niveau d'étude préalable ; **l'apprentissage dans le système dual** : exige un niveau minimum de fin d'études primaires ; **l'enseignement technique et professionnel secondaire** d'une durée de formation de trois ans, accessible aux enfants de niveau équivalent à deux années du premier cycle du secondaire (classe de 5^{ème}) ; **l'enseignement technique et professionnel** d'une durée d'études allant de deux (cycle court) à trois ans (cycle long) selon le diplôme ou la qualification désirée, accessible aux titulaires du brevet d'étude de premier cycle (BEPC) ; **l'enseignement technique supérieur** pour la formation de BTS et diplômes équivalents (DUT par exemple), accessible aux titulaires du baccalauréat.

Les analyses conduites sur les systèmes éducatifs des pays de l'Afrique subsaharienne, notamment au Togo, indiquent, d'une part, une faiblesse numérique relative des effectifs de l'enseignement technique et plus encore dans la formation professionnelle, et d'autre part, une faiblesse qualitative caractérisée à la fois par une diversification insuffisante des filières de formation proposées, des équipements vétustes et des modes de gouvernance inappropriés ainsi que par un ciblage des formations insuffisamment en adéquation avec les demandes de qualification de l'économie. De manière générale, il est remarqué que la collaboration entre les acteurs de la formation et ceux du secteur productif est très souvent mal organisée et insuffisamment dynamique.

Actuellement, le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est sous la tutelle d'un ministère créé en septembre 1984 : le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP). Il comporte, sur la base du décret N° 2008-090/PR du 29 juillet 2008 organisant les départements ministériels, des directions techniques organisées autour d'un secrétariat général. Ces directions techniques sont :

- la direction de l'enseignement technique supérieur (DETS) qui assure la tutelle des établissements d'enseignement technique et professionnel supérieur préparant au BTS et diplômes équivalents;
- la direction de l'enseignement secondaire technique (DEST) qui assure la tutelle des établissements d'enseignement technique préparant au BAC technique ;
- la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA) qui assure la gestion des établissements et centres de formation professionnelle préparant aux qualifications et diplômes suivants : CFA -CQP -CAP -DEP-BEP-BP et BT ;
- la direction des affaires communes (DAC) qui assure la gestion des ressources humaines, des affaires financières et des dossiers d'investissement et d'équipement ;
- la direction de la pédagogie et des programmes (DPP) qui élabore, révise et implante les curricula et référentiels de métiers ;
- la direction des examens, concours et certifications (DECC) qui assure le suivi et la mise en œuvre des procédures d'évaluation et de certification ;
- la direction des statistiques, de la recherche et de la planification (DSRP) qui assure le suivi de l'adéquation formation /emploi, réalise les études relatives à l'insertion des formés sur le marché du travail et la planification des projets de développement du ministère.

En dehors de ces directions techniques, le conseil supérieur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (CSETFP) est chargé de conseiller le ministre, d'éclairer et de valider les choix stratégiques du ministère au plan national. Il rassemble les différents responsables du ministère ainsi que les partenaires économiques et sociaux.

Le système d'ETFP dispose également de trois inspections de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IETFP) dont une installée à Lomé et deux à l'intérieur du pays (Sokodé et Kara). Ces inspections assurent le suivi des activités pédagogiques dans les établissements et centres de formation professionnelle publics, privés laïcs et confessionnels avec un effectif de 26 inspecteurs.

Outre les directions, on a des services rattachés au cabinet du ministre tels que :

- l'office du brevet de technicien supérieur (OBTS) qui a la charge d'organiser l'examen du BTS ;
- l'institut national de formation et perfectionnement professionnels (INFPP) qui assure la formation continue et le perfectionnement professionnel. Il assure aussi la formation initiale des jeunes aux diplômes de BT et BTS ;
- le fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) chargé d'améliorer et d'adapter les compétences des travailleurs à l'évolution technologique⁵. Il appuie financièrement la formation professionnelle continue des travailleurs du secteur formel et informel.

Il existe au sein du département, une commission de permis d'ouverture (CPO) chargé des procédures d'ouverture, des modalités de fonctionnement d'institutions privées laïques ou confessionnelles d'enseignement technique et de formation professionnelle. Il existe également une cotutelle entre le ministère et d'autres départements ministériels ayant en leur sein des institutions à caractère professionnel, notamment sur l'Institut National de Formation Agricole (INFA) du ministère en charge de l'agriculture de Kpalimé qui forme aux métiers agricoles.

II.1.3 - Les différents types de formation technique et professionnelle au Togo

Les types de formation sont déterminés selon le système de pédagogie mise en œuvre. On distingue trois types de formation.

1- La formation technique et professionnelle initiale.

Elle consiste en une formation à plein temps des jeunes dans un établissement ou institut d'enseignement technique pour l'obtention des diplômes de BAC et BTS, et dans un établissement de formation professionnelle pour l'obtention du BT, BP, BEP, DEP et CAP.

⁵ Le Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP) intervient auprès des entreprises afin d'apporter une contribution financière aux entreprises ou aux fédérations professionnelles qui développent des actions de formation ou de développement de l'apprentissage. C'est une structure créée par la Loi n°88-17 du 07 décembre 1988.

En Juin 2010, le FNAFPP a vu ses domaines d'intervention élargis. Intégré dans le Réseau Africain des institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) à l'instar de 8 autres pays (Côte d'Ivoire, Bénin, Sénégal, Tchad, Burkina, Mali, Guinée, Niger), le FNAFPP rénové vise à :

- financer tout ou partie des actions de formation professionnelle rapide à finalité d'emploi organisées à la demande d'une entreprise, d'un groupe de population ou répondant à une demande précise et identifiée du marché de travail
- contribuer à l'étude et à l'identification des besoins en matière d'apprentissage et de formation professionnelle
- appuyer les entreprises du secteur moderne et les opérateurs économiques du secteur informel et du secteur de l'artisanat, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs plans et/ou projets de formation
- participer à la rénovation de l'apprentissage en le faisant évoluer vers une formation par alternance ou de type dual.

Le FNAFPP est financé par un prélèvement opéré par la Direction Générale des Impôts de 1 % de la taxe perçue sur la masse salariale des entreprises. De ce fait, le FNAFPP dispose pour 2011 d'un potentiel d'intervention de près de 800 Millions de Francs CFA (recettes estimées des contributions liées à la taxe à percevoir en 2011) contre 350 millions en 2010.

Cependant, les modalités d'organisation et d'intervention du fonds doivent être optimisées, pour plusieurs raisons :

- Le volume financier des demandes de prises en charge dépasse les capacités du fonds,
- Ses capacités financières sont aléatoires, du fait de règles comptables complexes et de des contraintes budgétaires en lien avec la tutelle exercée par le Ministère des Finances,
- Le FNAFPP reste encore mal connu de la part des entreprises du secteur moderne.

Source : le document de réforme du FNAFPP, 2010.

Dans les établissements d'enseignement technique, les jeunes reçoivent des cours théoriques à 60 % et pratique à 40%. Ces jeunes sont préparés pour accéder aux études supérieures. Ils peuvent aussi postuler à un emploi mais après un complément de formation pratique allant de 6 à 12 mois. Dans les établissements de formation professionnelle, ils reçoivent les cours dans les mêmes proportions entre la pratique et la théorie et sont préparés pour être immédiatement opérationnels sur le marché du travail.

2- La formation professionnelle par apprentissage

Cette formation se fait suivant deux voies : l'apprentissage traditionnel et l'apprentissage du type dual.

○ Apprentissage traditionnel

Le système d'apprentissage est dit « traditionnel » parce qu'on n'y trouve aucune technique de formation. L'apprenti reste à côté du patron et le regarde travailler, puis se voit ensuite confier les tâches à exécuter. C'est en fait une formation par mimétisme. De tâche en tâche, l'apprenti pendant toute la durée de son séjour dans l'atelier fait le tour du processus pour devenir un jour patron, avec de nombreuses lacunes. Il peut arriver qu'au cours de la formation, l'apprenti reçoive des cours d'alphabétisation afin de l'aider à suivre la formation dans de bonnes conditions. La fin de la formation est sanctionnée par un certificat de fin d'apprentissage (CFA) organisé par le ministère ayant en charge la formation professionnelle.

○ Apprentissage du type dual

L'analyse de la rénovation de l'apprentissage par le système dual de formation montre une évolution vers un dispositif de formation professionnelle qui essaie de qualifier, sinon de certifier des jeunes déscolarisés. Ce mode de formation, sanctionné par le certificat de qualification professionnelle (CQP,) est mis en place avec l'appui de la fondation Hans Seidel et permet:

- de compléter la formation reçue chez l'artisan par une semaine mensuelle de formation théorique et pratique dans les centres de formation professionnelle ;
- d'établir le partenariat de travail entre le maître artisan et le formateur du centre et aussi entre l'atelier et le centre.

3- La formation continue

Ce type de formation est assuré par les établissements et centres de formation professionnelle. Il existe des formations d'adaptation, de promotion et de perfectionnement. Actuellement les établissements et centres de formation professionnelle pratiquent peu ce type de formation. L'institut national de formation et de perfectionnement professionnel (INFPP), est le seul centre public qui assure ce genre de formation à destination des entreprises nationales et internationales.

II.1.4 - Les dispositifs de formation et les effectifs

Pour accomplir ses missions, le ministère en charge de l'ETFP dispose d'un certain nombre d'établissements et d'instituts de formation publics. Il coordonne toutes les activités de formation sur le territoire national et assure la tutelle ou la cotutelle d'autres établissements et instituts publics et privés d'enseignement technique et professionnel.

Les établissements publics de formation sont au nombre de quinze (15) :

- quatre (04) lycées d'enseignement technique et professionnel (LETP),
- cinq (05) centres régionaux d'enseignements techniques et de formation professionnelle (CRETFP), dont celui de Lomé qui assure la formation professionnelle du type dual et celui de Kara qui assure la formation professionnelle initiale et également celle du type dual,
- deux (02) collèges d'enseignement technique (CET),
- un (01) collège d'enseignement artistique et artisanal (CEAA),
- trois (03) centres de formation technique et professionnelle (CFTP).

Le ministère dispose également d'un institut national de formation et de perfectionnement professionnels (INFPP) à Lomé, avec une antenne à Kara.

Les insuffisances dans l'offre publique limitent l'accès des jeunes à l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; ce qui a permis le développement rapide mais anarchique des établissements d'ETFP privés.

En 2010, on comptait plus de 150 établissements privés de formation technique et professionnelle, majoritairement orientés vers des formations tertiaires, contre 15 pour le public dispensant la formation à plus de 26000 apprenants.

Tableau 1 : Evolution des effectifs des élèves de l'ETFP de 2000 à 2008

Années scolaires	Effectifs des Elèves		Total
	Public	Privé	
2000-2001	6 137	11 156	17 293
2001-2002	6 594	11 721	18 315
2002-2003	7 160	11 277	18 437
2003-2004	7 303	11 234	18 537
2004-2005	7 993	19 321	27 314
2005-2006	7 697	20 143	27 840
2006-2007	7 603	16 045	23 648
2007-2008	7 985	16 103	24 088

Source : direction des statistiques et de la planification du METFP

Environ les deux tiers des effectifs totaux de l'ETFP sont dans les filières des services (tertiaire) et un tiers seulement dans les filières industrielles. Les structures privées comptent à peu près 66% des effectifs des formations tertiaires (plus faciles à organiser et demandant moins d'infrastructures), alors que les structures publiques enregistrent plus de 70% des jeunes en formation dans les filières industrielles (voir annexe2).

Il est difficile de faire la distinction entre les établissements en ce qui concerne les types de formation. C'est ainsi qu'on trouve indifféremment des filières longues préparant au BAC dans les établissements ayant pour vocation la formation professionnelle, et, à l'inverse, des filières courtes de formation professionnelle dans les établissements préparant au BAC.

II.1.5 - Les diplômes et certification

Il existe actuellement au Togo huit typologies de diplômes ou de certificats validant des formations professionnelles. Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Les conditions d'accès, la durée de formation, les diplômes et certification

Diplômes ou certificats	Niveau d'entrée requis pour entrer en formation	DUREE DE LA FORMATION	AGE LIMITE	ORGANISME CERTIFICATEUR
CFA	VARIABLE	2 à 5 ANS	15 ANS	METFP +Artisans
CQP	CM2 + CONTRAT D'APPRENTISSAGE	3 ANS	Néant	METFP
CAP	Niveau 5è + CONCOURS	3 ANS	Néant	METFP
BEP-DEP	BEPC + CONCOURS	2 ANS	Néant	METFP
BP	CAP	2 ANS	Néant	METFP
BT	BEPC, CAP, BEP, DEP, CQP +Etudes de dossiers	2 à 3 ANS	Néant	METFP
BAC	BEPC+CONCOURS	3 ANS	≤ 23ans	METFP
BTS	BAC, BT et équivalent	2 ANS	Néant	METFP

Source : direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage

II.1.6 - Les principales faiblesses du système d'ETFP

Un diagnostic réalisé dans la cadre de la préparation du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) et des analyses sur le fonctionnement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle laisse apparaître de graves faiblesses qui constituent autant d'obstacles pour la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ces faiblesses seraient dues à plusieurs raisons parmi lesquelles :

- une formation insuffisamment pratique dans les établissements à caractère professionnel ;
- l'implantation de certains centres de formation et la création de certaines filières de formation ne prenant pas en compte l'environnement socio-économique ;
- l'absence de structures de formation et de perfectionnement des formateurs ;
- le faible niveau d'équipements des établissements ;
- la vétusté des équipements qui existent ;
- le manque de manuels qui ne couvrent que 20 % des besoins des établissements ;
- le manque de matière d'œuvre pour les travaux pratiques ;
- le caractère trop livresque de la plupart des formations offertes ;
- l'absence des structures d'orientation professionnelle ;
- L'insuffisante prise en compte du secteur informel dans la formation professionnelle.

II.1.7 - Les modalités de fonctionnement du système de l'ETFP

Le financement du système d'ETFP est étroitement lié aux possibilités de l'Etat dans la mobilisation des ressources tant internes qu'externes. Le budget alloué au METFP est très faible et représente environ 0,72 % du budget général et moins de 10% de celui du système éducatif alors que le coût par apprenant est en moyenne de l'ordre de 150 000 F CFA/an.

Quant aux établissements d'ETFP, en dehors des crédits de fonctionnement qu'ils reçoivent, ils bénéficient des frais de scolarité et des produits de la vente des œuvres utiles issus de certains travaux pratiques réalisés dans les ateliers.

II.2 - Objectifs de l'étude et résultats attendus

II.2.1 - Objectif général

L'objectif général est d'identifier les secteurs économiques les plus susceptibles de garantir un emploi durable et décent pour des personnes sourdes et/ou malentendantes dans la région des savanes et la Lomé Commune.

II.2.2 - Objectifs spécifiques

Il est question, de façon spécifique:

- de faire une revue des acteurs/ONG/Bailleurs/etc. impliqués dans la formation professionnelle au Togo en générale et dans les zones d'intervention ciblées et identifier leur secteur d'intervention;
- d'identifier les études déjà existantes sur les marchés porteurs dans les savanes et la Commune de Lomé ;d'e faire une revue de littérature appropriée pour identifier les secteurs porteurs en matière de formation et d'insertion professionnelle dans les localités précitées ;
- de réaliser des entretiens avec des personnes ressources dans les deux localités en vue de cerner les réalités de chaque zone d'intervention ; identifier les adaptations nécessaires (centres de formations) pour faciliter l'accès des personnes en situation d'handicap en général et des personnes sourdes et/ou malentendantes en particulier à la formation professionnelle.

II.2.3 - Le champ de l'étude

Cette étude vise à faire une synthèse des potentialités d'emplois durables et l'identification de métiers porteurs du secteur dit informel dans la commune de Lomé et la région des Savanes dans lesquels les personnes sourdes et/ou malentendantes peuvent aisément évoluer dans l'exercice d'un métier. Sur la base des résultats obtenus, Handicap International Togo pourra concrétiser les actions prévues dans le cadre de la requête intitulée « **pour un accès et un maintien dans l'emploi des personnes sourdes et/ou malentendantes en Afrique de l'Ouest**».

A l'issue du processus, un dispositif de formation professionnelle, d'insertion et de maintien dans l'emploi dans des secteurs porteurs au profit des PSM dans trois pays sera mis en place et dont la phase pilote couvrira au Togo, la Commune de Lomé et la région des Savanes.

Des modules de formation doivent alors être conçus pour adresser la question et des stratégies d'insertion et de maintien des PSM dans les activités ciblées seront élaborées. Cette vision est parfaitement en phase avec les orientations de la politique sectorielle de l'éducation qui a identifié comme stratégie d'amélioration de l'efficacité externe de l'enseignement technique et la formation

professionnelle, le développement de la formation professionnelle d'insertion (FPI) de courte durée au profit des couches vulnérables⁶ et des déscolarisés du système éducatif.

II.2.4 - Résultats attendus

Il est attendu de l'étude que :

- les acteurs de la formation professionnelle dans les deux régions d'intervention soient identifiés et connus ;
- les secteurs porteurs en matière de formation professionnelle d'insertion dans les deux régions soient identifiés et connus ;
- une documentation sur les centres de formation professionnelle existants dans les deux zones d'action du projet soit disponible.

II.3 - Approche méthodologique

L'étude a été conduite selon une approche participative. Partant des études existantes sur les secteurs d'activités économiques porteurs au Togo, une liste d'activités identifiées comme porteuses de potentialités d'emplois a été dressée. Sur la base de cette liste, des outils de collecte de données, sous forme de questionnaire ou de guide d'entretien, ont été élaborés et administrés auprès d'un certain nombre d'acteurs, d'organisations et d'institutions ayant comme centre d'intérêt l'éducation, la formation et le devenir professionnel des PSM. La collecte de données est faite auprès d'un échantillon suffisamment large de responsables de structures d'encadrement, de parents, de clients faisant recours aux services de PSM exerçant des activités génératrices de revenu, des maîtres artisans initiés au langage de signes pour former les PSM et ces dernières elles mêmes. En plus de l'administration individuelle de questionnaires, des focus groupes ont été organisés avec les acteurs travaillant avec les PSM (formateurs, enseignants, clients, parents) à la base, pour l'identification de secteurs considérés dans la localité cible comme potentiellement porteurs d'emplois que peuvent exercer les PSM.

En marge de l'administration des questionnaires et guides d'entretien, une liste de centres de formation professionnelle a été dressée sur la base de données statistiques de la direction des statistiques et de la planification du ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle pour servir de repère dans une organisation probable d'actions de formation professionnelle initiale ou d'insertion à l'endroit des PSM.

Les résultats de l'enquête de terrain couplés avec la synthèse de la revue documentaire ont permis de dresser une liste d'activités d'avenir susceptibles d'être exercées par des PSM. Une analyse du contour de ces activités et les conditions de leur exercice a permis de relever un certain nombre de dispositions à prendre afin de rendre effective la formation et l'insertion professionnelle des PSM.

III – RESULTATS DE L'ETUDE

III.1- Revue documentaire

Plusieurs études ont été conduites sur l'identification des activités économiques et les créneaux porteurs dans le but de cerner la problématique des potentialités de l'économie nationale en vue

⁶ Ce sont les personnes en situation de handicap, les femmes, les jeunes diplômés sans emploi,

d'orienter la conduite des actions de formation et de l'insertion professionnelle. On peut citer, entre autres :

- Potentialités d'emplois des jeunes et des femmes par région et par préfecture au Togo (2010);
- Etude sur les créneaux porteurs dans le secteur informel (traditionnel) au Togo (2011);
- Mémoire Economique du Pays sur les Sources de Croissance et Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale (EDIC) de 2009;
- Etude de faisabilité d'un projet d'appui à la modernisation de la formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé.

La recherche sur les potentialités d'emploi des jeunes et des femmes au Togo a conduit à l'élaboration d'une carte de potentialités d'emplois par préfecture et sous préfecture. Les informations obtenues portent sur: l'inventaire des activités exercées dans le milieu ; les atouts et les opportunités, les contraintes et les menaces liés à l'exercice de ces activités et les mesures d'accompagnement.

Il en ressort qu'au Togo, les activités et secteurs porteurs de potentiel d'emplois décent de l'économie relèvent, pour la région des Savanes :

- de la production végétale ;
- de la production animale ;
- de la production halieutique ;
- de la production artisanale ;
- du tourisme et de l'hôtellerie ;

Pour la commune de Lomé où l'essentiel des activités économiques sont non agricoles, on retrouve le maraichage (production végétale), la pêche, les activités artisanales très développées, les activités industrielles, les services financiers, le tourisme et l'hôtellerie.

La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) dans le cadre de l'élaboration de la politique et stratégies de développement du secteur, a mené une étude complémentaire et spécifique sur les créneaux porteurs du secteur traditionnel dit informel qui a permis de faire un classement des unités de production informelles (UPI) ou les micro-entreprises traditionnelles⁷ en fonction du type de production et des besoins du marché domestique. Pour la région des savanes, les UPI les plus prédominantes sont celles de l'artisanat de production et les transformations artisanales de produits (39%), suivies respectivement des activités du secteur primaire (agriculture, élevage et pêche (29%)) et du commerce (17%). Dans la Commune de Lomé, l'ordre de classement place toujours l'artisanat et transformation en tête (32%) devant le transport et la restauration (24%), le commerce (22%) et l'agriculture urbaine (élevage, pêche et maraichage (7%)).

Tableau 3: Répartition des unités de production informelle par secteur d'activité et par région

Activités principales	Région des savanes	Lomé commune
Stockage et vente	7%	11%
Artisanat de production et de transformation	39%	32%

⁷ Ce sont de très petites entreprises de moins de 10 employés qui exercent les activités de production de biens et services sans être enregistrées légalement au registre du commerce.

Le petit commerce	17%	22%
Agriculture-élevage-pêche	29%	7%
BTP	6%	2%
Transport et restauration	3%	24%

Source : Politique nationale et stratégie de développement du secteur traditionnel des micro-entreprises

Une répartition des UPI en fonction du nombre d'employés montre que le commerce et les services constituent les branches qui emploient plus d'acteurs devant l'artisanat et l'agriculture.

Le Mémorandum Economique du Pays sur les Sources de Croissance (2009) traite des sources potentiellement porteuses de croissance économique au Togo. Il y ressort que les secteurs clés porteurs de croissance économique (et donc de l'emploi) pour le Togo demeurent ceux des phosphates, du coton, des cultures vivrières, du ciment, du commerce, de transit et de la zone franche. Pour tirer le meilleur de ces différents secteurs et relancer rapidement l'économie togolaise, le rapport recommande:

- de relancer le secteur du phosphate et renouveler la confiance dans l'avenir du secteur coton en améliorant la gouvernance, en favorisant l'entrée d'un investisseur privé stratégique dans les deux cas, et en renforçant les capacités des organisations des producteurs de coton ;
- de promouvoir la production vivrière pour l'exportation vers la sous-région et la substitution efficace des importations de produits agricoles ;
- d'agrandir la zone franche togolaise et réorienter ses activités vers les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre, et vers l'accès à des marchés au-delà de la sous-région, sur la base d'une analyse coût/bénéfice de la zone et d'une étude de ciblage ;
- de développer un cadre réglementaire stable et transparent pour attirer des investisseurs privés solides, prêts à s'engager sur le long terme, tout en assurant à l'État les ressources financières nécessaires au développement;
- d'investir dans les infrastructures et les services du Port Autonome de Lomé, pour maintenir et renforcer son rôle de « hub » régional ; et enfin
- de promouvoir le commerce licite de transit et de réexportation par la réhabilitation des routes, l'aménagement de la réglementation, et une plus grande concurrence dans le transport routier.

Des efforts, dans ce sens, sont déjà engagés par le gouvernement, notamment dans les secteurs coton, culture vivrière, environnement des affaires, infrastructures, électricité et autres.

L'étude de faisabilité du projet de modernisation de la formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé réalisée par l'Agence Française de Développement (AFD) en 2011 dans la zone portuaire, la zone industrielle par excellence, fait ressortir les activités économiques et les besoins des entreprises de la zone. Les activités exercées par les sociétés évoluant dans la zone portuaire sont⁸: les prestations maritimes et portuaires, l'agro-industrie et l'agro-alimentaire, la fabrication des produits chimiques, la pétro chimie et l'activité pétrolière, la fabrication des produits pharmaceutiques et cosmétiques, la production métallurgique, l'industrie plastique, la menuiserie, l'activité minière et extractive, l'imprimerie, le bâtiment et les travaux publics (BTP). Ces activités sont exercées par des entreprises ayant un régime fiscal normal et celles à statut juridique de zone franche. Mais la plupart des emplois offerts dans ces entreprises requièrent un niveau de compétences au-delà du niveau d'éducation de base. Seuls quelques postes subalternes de genre vaguemestre, technicien de surface, agent de sécurité, sont réservés aux personnes peu instruites.

⁸ Voir l'annexe 2

Toutes ces études montrent que les secteurs porteurs de croissance et de potentiel d'emplois sont ceux des mines, de l'agriculture, de l'artisanat (qui peut se moderniser pour être incubateur de l'industrialisation), des Bâtiments et Travaux Publics, des services de transit, et de la zone franche. Mais aucune étude spécifique relative aux groupes à forte vulnérabilité⁹ n'est disponible pour avoir mesuré le niveau d'insertion professionnelle de ces catégories sociales et dans quel secteur.

Selon leurs situations, les différents groupes peuvent bénéficier des politiques de relances pour réduire leurs vulnérabilités. Les PSM, pour la plupart, sont peu scolarisées en raison du fait que leur scolarisation nécessite la mise en place de dispositifs spécialisés et que qu'ils sont très souvent sujettes à la discrimination sociale voire familiale vis-à-vis des enfants dits « normaux », phénomène qui est plus criard dans les milieux pauvres. Les quelques écoles spécialisées existantes sont à l'initiative des ONG (CBM) ou des organisations confessionnelles. Ces contraintes font que le taux de scolarisation des PSM est faible¹⁰. De plus, les écoles spécialisées en langage gestuel existant n'offrent qu'une éducation de niveau primaire, de sorte que la majorité des PSM scolarisés ne dépassent pas le CM2. Ceci limite leur accès à des niveaux de formation autres que l'apprentissage traditionnel et par conséquent, ils ne peuvent accéder à des emplois que par des formations majoritairement sur le tas.

Pour identifier les secteurs et métiers « porteurs », il faut se baser sur un certains nombre de critères, qui, collectivement ou individuellement contribuent à la création de richesse pouvant garantir aux acteurs des revenus substantiels et un niveau de vie décent. Ces critères sont aussi bien économiques : le retour sur investissement, le potentiel de croissance et de création de valeur, le potentiel d'innovation, l'existence d'un marché potentiel ; que sociaux tel que le potentiel de création d'emplois en particulier pour les plus pauvres.

A défaut de méthodes économiques et statistiques¹¹ pouvant permettre la définition de ces critères, l'opinion des acteurs qui exercent dans ces secteurs ou métiers constitue un indicateur assez crédible pour jager de leurs capacités à créer la richesse et l'emploi. Ainsi, pour connaître les activités qui peuvent assurer aux PSM une insertion professionnelle réussie, des personnes travaillant dans l'environnement de cette catégorie de personnes en situation de handicap (PSH) ont été interrogées sur les secteurs et métiers dans lesquels les PSM peuvent recevoir une formation professionnelle et s'y insérer de manière réussie.

III.2- Opinions des acteurs enquêtés

Sur la base des activités répertoriées comme porteuses par les études récentes, deux groupes d'acteurs en relation avec les PSM ont été identifiés : les ONG et centres de formation (y compris ateliers dont les patrons reçoivent ou sont formés pour recevoir en apprentissage les PSM) d'une part, les parents ou membres d'associations des PSM d'autre part. Un focus groupe a aussi été conduit avec 45 personnes des deux sexes à Lomé et dans les Savanes.

Les grandes tendances de conclusions de l'enquête se présentent comme suit

⁹ Les personnes vivant avec un handicap notamment

¹⁰ Les statistiques désagrégées ne sont pas disponible sur les PSM, mais on peu aisément faire la déduction au vu de l'offre d'enseignement spécifique à eux.

¹¹ Les enquêtes budget- consommation auprès des ménages, études des filières et des chaines de valeurs, études des potentialités d'emplois par secteur ou type de métier

III.2.1- Analyse de l'opinion des parents et des membres des associations des PSM

III.2.1.a - Présentation des enquêtes suivant le sexe, la zone et le lien avec les PSM

L'échantillon d'enquête est composé de 24% de femmes et de 76% d'hommes qui ont répondu au questionnaire. Cette composition est de 40% de femmes lors des entretiens de groupe, ce qui a sensiblement amélioré la vision globale des personnes contactées sur les activités des PSM. Au niveau régional, 83% des femmes contactées sont de Lomé Commune et 17% de la région des savanes contre 68% d'hommes de Lomé Commune et 32% dans les savanes.

Tableau 4 : Répartition des enquêtés par zone et par sexe

Zones concernées	Féminin	Masculin	Total général
Commune de Lomé	5	13	18
Région des Savanes	1	6	7
Total général	6	19	25

Parmi les personnes interrogées, 20% sont animateurs de groupements ou d'ONG (tous localisés dans les savanes), 24% des formateurs ou maîtres d'ateliers (tous de Lomé commune), les membres d'associations des parents d'élèves de PSM tous également de Lomé (56%), les membres des associations des personnes sourdes et/ou malentendantes (64% à Lomé et 36% dans les Savanes) et 28% sont des parents des personnes sourdes et/ou malentendantes (71% à Lomé et 29% dans les savanes).

Tableau 5 : Répartition des enquêtés selon le lien avec les PSM

Région Lien des enquêtés avec les PSM	COMMUNE DE LOME	SAVANES	Total général
Animateur des groupements	0	5	5
Formateur	6	0	6
Membre d'association des parents d'élèves des personnes sourde et/ou malentendante	6	0	6
Membre d'association des personnes sourde et/ou malentendante	9	5	14
Parent de personne sourde et/ou malentendante	5	2	7

III.2.1.b - Opinions des enquêtés sur la capacité des PSM à exercer ou non un métier

Tous les enquêtés sont unanimes qu'une PSM puisse exercer un métier, mais quel métier et quelle préférence?

La couture est le métier le plus cité (84%), viennent en suite la menuiserie bois et aluminium (80%), la coiffure et les métiers du secteur primaire¹² (68%), la maçonnerie (56%), la cordonnerie et le petit commerce (52%). Les autres activités ont une fréquence inférieure à la moyenne (voir le tableau suivant).

Une analyse par région montre que la priorisation des métiers est liée au degré d'urbanisation. Ainsi, dans la région des savanes qui est plus rurale qu'urbaine, les métiers verts viennent en tête avec l'agriculture (86% de fois), l'élevage (71%) ; contre Lomé où la couture vient en tête des intentions (94%) suivi des autres métiers de l'artisanat de production, les métiers liés au secteur primaire étant dans des fréquences inférieures à 30% (voir annexe 8).

Tableau 6 : Répartition des enquêtés selon leur opinion sur les métiers que peuvent exercer les PSM

Métiers/ activités	Effectif	Pourcentage
Couture	21	84,0%
Menuiserie	20	80,0%
Coiffure	17	68,0%
Maçonnerie	14	56,0%
Cordonnerie	13	52,0%
Petit commerce	13	52,0%
Mécanique	11	44,0%
Tapiserie	11	44,0%
Informatique	8	32,0%
Soudure	8	32,0%
Agriculture	7	28,0%
Elevage	6	24,0%
Dessin d'art	5	20,0%
Boulangerie/Pâtisserie	4	16,0%
Ferrailage	4	16,0%
Tissage	4	16,0%
Jardinage	3	12,0%
Maraîchage	3	12,0%
Peinture	3	12,0%
Tresse	2	8,0%
Vannerie	2	8,0%
Animateur communautaire	1	4,0%
Calligraphie	1	4,0%
Conduite	1	4,0%
Electricité	1	4,0%
Forge	1	4,0%
Pêche	1	4,0%

¹² L'agriculture, le maraîchage, l'élevage, la pêche

Sculpture	1	4,0%
Sérigraphie	1	4,0%

III.2.1.c - Les métiers exercés par les PSM

Par rapport aux métiers qu'exercent actuellement les PSM, les enquêtés citent plus fréquemment le petit commerce (92%), la couture et la menuiserie (88%), la cordonnerie, la maçonnerie, la tapisserie, la mécanique. Ce qui correspond aux métiers les plus cités dans l'expression des prétentions des enquêtés même si l'ordre n'est pas le même. Ceci laisse supposé que l'expression des intentions des enquêtés est fortement influencée par ce que les enquêtés savent déjà.

Tableau 7 : La répartition des enquêtés selon leur connaissance des métiers exercés par les PSM

Métiers/activités	Effectifs	Pourcentage
Petit commerce	23	92,0%
Couture	22	88,0%
Menuiserie	22	88,0%
Cordonnerie	21	84,0%
Maçonnerie	20	80,0%
Tapisserie	17	68,0%
Mécanique	13	52,0%
Soudure	11	44,0%
Bureautique	8	32,0%
Ferrailage	8	32,0%
Coiffure	6	24,0%
Dessin d'art	5	20,0%
Jardinage	3	12,0%
Boulangerie/Pâtisserie	2	8,0%
Elevage	2	8,0%
Maraîchage	2	8,0%
Peinture	2	8,0%
Vulcanisateur	2	8,0%
Agriculture	1	4,0%
Boucherie	1	4,0%
Conduite	1	4,0%
Enseignement	1	4,0%
Infirmier	1	4,0%
Pêche	1	4,0%
Plomberie	1	4,0%
Séigraphie	1	4,0%
Vannerie	1	4,0%

III.2.1.d - Les métiers porteurs pour les PSM

Il a été plus difficile aux enquêtés d'identifier les métiers d'avenir, ce d'autant qu'ils ne savent sur quelle base sélectionner ces activités. Mais en se référant à ce qu'ils jugent pouvoir générer un revenu substantiel aux professionnels, ils ont dans l'ensemble identifié successivement la couture, la maçonnerie (les BTP), la menuiserie, la coiffure, les métiers verts conformément aux données du tableau 8 ci-dessous. Les opinions régionales diffèrent dans l'ordre de préférence avec la couture et la coiffure plus en vue dans la commune de Lomé ; la maçonnerie, l'élevage et le maraichage dans les savanes (Cf. annexe 10).

Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon les impressions sur les métiers considérés comme porteurs

Métiers	Nombre	Pourcentage
Couture	8	32,0%
Maçonnerie	6	24,0%
Menuiserie	6	24,0%
Coiffure	5	20,0%
Tous les métiers	5	20,0%
Elevage	4	16,0%
Jardinage	4	16,0%
Soudure	4	16,0%
Agriculture	3	12,0%
Cordonnerie	3	12,0%
Petit commerce	3	12,0%
Tapiserie	3	12,0%
Sculpture	2	8,0%
Boulangerie/Pâtisserie	1	4,0%
Broderie	1	4,0%
Bureautique	1	4,0%
Dessin d'art	1	4,0%
Forge	1	4,0%
Mécanique	1	4,0%
Plomberie	1	4,0%
Tisserant	1	4,0%

III.2.2- Analyse de l'opinion des animateurs et/ou responsables d'ONG et centres de formation des PSM

III.2.2.a - Présentation des enquêtes

Au total 15 organisations non gouvernementales (ONG), associations et centres ou ateliers de formation ont été enquêtés dans les deux régions. La répartition régionale donne 6 à Lomé commune et 9 pour la région des savanes comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon la zone

Zone concernée	EFFECTIF	FREQUENCE (%)
----------------	----------	---------------

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

COMMUNE DE LOME	6	40.00%
SAVANES	9	60.00%
Total	15	100.00%

III.2.2.b - Présentation des enquêtés selon que la structure accueille ou non les PSM en formation

Du point de vue institutionnelle, 87% de ces enquêtés sont des centres/ateliers de formation informels et parmi eux, deux (2) sur cinq (5) sont des patrons ou patronnes d'ateliers. La majorité d'entre eux (73%) accueille ou a déjà accueilli des PSM en formation et le reste des enquêtés est disposé à recevoir les PSM en formation. Ces données sont consignées dans le tableau ci-après

Tableau 10: Répartition des enquêtés selon que la structure accueille ou non les PSM en formation

	Effectif	Fréquence (%)
Structures accueillant déjà les PSM	11	73.33%
Structures n'accueillant pas encore les PSM	4	26.67%
Total	15	100.00%

III.2.2.c - Le point de vue des enquêtés sur les métiers appris par les PSM

Les métiers appris par les PSM dans les structures de formation les accueillant sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Répartition des enquêtés selon le métier qu'apprennent les PSM

Métiers appris par les PSM	Fréquence (%)
Agriculture	6.7%
Boisson locale	6.7%
Coiffure	26.7%
Cordonnerie	13.3%
Couture	13.3%
Dessin d'art	6.7%
Elevage	6.7%
Esthétique	6.7%
Jardinage	6.7%
Maroquinerie	6.7%
Menuiserie	6.7%
Petit commerce	6.7%
Soudure	6.7%
Tapisserie	6.7%
Tissage	6.7%
Tresse	6.7%
Vulcanisateur	6.7%

Dans la majorité des cas (53%) les PSM s'adonnent aux métiers de coiffure, de cordonnerie et de couture dans des centres/ateliers où la formation est conduite sur la base de programmes élaborés par les chambres de métiers (53%), d'un programme propre au centre (40%). Seuls 7% de ces centres déclarent suivre un programme officiel. La plupart des structures (60%) ne disposent pas de mécanisme de suivi des PSM formées. Les 40% restant font un suivi à travers des visites périodiques pour conseils sur les lieux de travail.

L'analyse des données selon la région, telles que présentées dans le tableau 12, indique que les PSM s'intéressent plus à la coiffure dans les deux régions. A Lomé, en dehors de la coiffure, les PSM apprennent la cordonnerie, la couture, la maroquinerie et la tapisserie. Par contre dans la région des savanes, les PSM apprennent presque toutes ces activités à l'exception la tapisserie et la maroquinerie.

Tableau 12: Répartition des enquêtés selon le métier qu'apprennent les PSM et par région

Métiers appris par les PSM	COMMUNE DE LOME	SAVANES
Coiffure	33.3%	22.2%
Agriculture	0.0%	11.1%
Boisson locale	0.0%	11.1%
Cordonnerie	16.7%	11.1%
Couture	16.7%	11.1%
Dessin d'art	0.0%	11.1%
Elevage	0.0%	11.1%
Esthétique	0.0%	11.1%
Jardinage	0.0%	11.1%
Menuiserie	0.0%	11.1%
Petit commerce	0.0%	11.1%
Soudure	0.0%	11.1%
Tissage	0.0%	11.1%
Tresse	0.0%	11.1%
Vulcanisateur	0.0%	11.1%
Maroquinerie	16.7%	0.0%
Tapisserie	16.7%	0.0%

III.2.2.d - Le point de vue des enquêtés sur les métiers exercés par les PSM

Dans l'ensemble, 60% des enquêtés affirment que les PSM exercent la couture. Ils citent ensuite l'agriculture, l'élevage, la maçonnerie, la menuiserie. La peinture et le métier de puisatier viennent en dernière position (Tableau 13).

La répartition régionale montre que prioritairement les PSM exercent la couture dans les deux régions. A Lomé commune, mis à part la couture, ils exercent dans l'ordre la cordonnerie, la coiffure, la menuiserie, la peinture, la sculpture et la tapisserie. Par contre dans les savanes où les activités du secteur primaire prédominent, hormis la couture, ils s'adonnent à l'agriculture, à l'élevage, à la maçonnerie, la menuiserie, la mécanique et le petit commerce (Tableau 14).

Tableau 13: Répartition des enquêtés selon les métiers exercés par les PSM

Métiers exercés par les PSM	Fréquence
Couture	60.0%
Agriculture	26.7%
Elevage	26.7%
Maçonnerie	26.7%
Menuiserie	26.7%
Coiffure	20.0%
Cordonnerie	20.0%
Mécanique	20.0%
Petit commerce	20.0%
Tapisserie	20.0%
Dessin d'art	13.3%
Jardinage	13.3%
Sculpture	13.3%
Soudure	13.3%
Gestion de moulin	6.7%
Maraîchage	6.7%
Mécanique à 2 roues	6.7%
Peinture	6.7%
Puisatier	6.7%

Tableau 14: Répartition des enquêtés selon le métier exercé par les PSM

Métiers exercés par les PSM	COMMUNE DE LOME	SAVANES
Couture	50.0%	66.7%
Cordonnerie	33.3%	11.1%
Coiffure	16.7%	22.2%
Menuiserie	16.7%	33.3%
Peinture	16.7%	0.0%
Sculpture	16.7%	11.1%
Tapisserie	16.7%	22.2%
Agriculture	0.0%	44.4%
Dessin d'art	0.0%	22.2%
Elevage	0.0%	44.4%
Gestion de moulin	0.0%	11.1%
Jardinage	0.0%	22.2%
Maçonnerie	0.0%	44.4%
Maraîchage	0.0%	11.1%
Mécanique	0.0%	33.3%
Mécanique à 2 roues	0.0%	11.1%
Petit commerce	0.0%	33.3%

Puisatier	0.0%	11.1%
Soudure	0.0%	22.2%

III.2.2.e - L'opinion des enquêtés sur les métiers porteurs pour les PSM

Huit (8) sur dix (10) des personnes touchées pensent qu'il existe des métiers porteurs pour les PSM. Pour l'ensemble des deux régions, la menuiserie¹³ et les métiers liés au secteur primaire sont cités dans 40% des cas, la batik et la coiffure dans 13% des cas.

Tableau 15: Répartition des enquêtés selon les métiers porteurs exercés par les PSM

Métiers	Fréquence
Boulangerie	6,7%
Céramique	6,7%
Cordonnerie	6,7%
Couture	6,7%
Dessin d'art	6,7%
Fabrication de beurre de karité	6,7%
Fabrication de moutarde	6,7%
Maçonnerie	6,7%
Maintenance informatique	6,7%
Maraîchage	6,7%
Mécanique	6,7%
Musique	6,7%
Peinture	6,7%
Petit commerce	6,7%
Pisciculture	6,7%
Restauration	6,7%
Sculpture	6,7%
Tresse	6,7%
Agriculture	13,3%
Batik	13,3%
Coiffure	13,3%
Menuiserie	13,3%
Elevage	20,0%
Menuiserie alu	26,7%

III.3 - Les métiers porteurs pour les PSM dans la Commune de Lomé et la région des Savanes

L'identification des secteurs et métiers porteurs pour les PSM repose sur une analyse croisée des données documentaires et des différents points de vue exprimés par les personnes ressources

¹³ Menuiserie aluminium et bois

avec la considération d'un certain nombre de critères d'ordre socio économique. On devra tenir compte des caractéristiques du groupe cible par rapport aux activités liées au son pour ainsi faciliter leur exercice par les PSM ; la difficulté de communication avec le client surtout pour les activités de services ; la saturation du marché local pour certains métiers ; la potentialité d'existence de la demande nationale et/ou étrangère ; la source de revenu suffisant et la propension du métier à générer de l'emploi.

Du point de vue économique, plus il y a des concurrents sur un marché, le potentiel de marché est faible et l'avenir de l'activité est incertaine, ce qui amenuiserait la chance d'accès et de réussite des PSM. La demande potentielle est fonction de la possibilité que le produit du métier soit un substitut aux importations, un besoin local ou qu'il soit compétitif à l'exportation (en respectant les critères qualité de certification ISO¹⁴).

Les secteurs porteurs de potentialité de croissance et d'emplois au Togo sont, pour le moment, les mines, les bâtiments et travaux publics (BTP), l'agriculture, les micros entreprises ou les corps de métiers du secteur informel, les services de transit avec le développement des activités portuaires. Le développement de ces secteurs est à la portée des moyens financiers du pays. Le secteur industriel bien que porteur, nécessite d'importantes ressources financières que seul le recours aux capitaux étrangers, par l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) grâce à l'amélioration du climat des affaires, permet développer.

La présente étude a révélé que les activités ou métiers porteurs pour les PSM sont pratiquement de l'économie informelle. Il s'agit des métiers liés à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'artisanat de production et de transformation. Les données disponibles auprès de certaines structures d'encadrement des PSM, montrent les préférences des concernés pour les métiers d'artisanat de production. Mais les choix sont guidés par les propositions qui leur sont faites par les encadreurs ou en se référant à l'existant dans le milieu. Dans la commune de Lomé, il est constaté que les activités artisanales sont plus répertoriées comme porteurs alors que dans la région des savanes ce sont les métiers relevant du secteur primaire.

En définitive, aux termes de l'étude, on retient comme métiers porteurs accessibles aux PSM dans l'économie informelle et susceptibles de leur garantir un revenu décent permanent :

REGION DES SAVANES		
Secteurs porteurs	Activités ou métiers porteurs	Les critères de choix
Le primaire	Agriculture : Haricot, mil, sorgho, maïs, arachide et riz paddy, voandzou, soja, agrumes, niébé, ignames, patate douce,	Forte demande nationale et étrangère, produits AGOA, climat et sols adaptés, employabilité de main d'œuvre élevée
	Elevage : Porcins, ovins, caprins, et volailles (pintades, poulets).	Forte demande en viande compensée par les importations, climat favorable
	Pisciculture : Poissons, autres fruits d'eau douce	Forte demande en viande compensée par les importations, barrages, retenue d'eau, le fleuve Oti.
	Maraîchage : tomate, oignon, piment et carottes	Forte demande nationale
	Sylviculture : Le miel	Forte demande nationale, possibilité d'exportation
L'Artisanat de production	Soudure et tôlerie	Demande réelle
	Céramique	Possibilité d'exportation, achats de touristes

¹⁴ Le Togo est éligible au programme AGOA, les APE et les avantages préférentiels dont bénéficie le Togo comme pays moins avancé.

REGION DES SAVANES		
Secteurs porteurs	Activités ou métiers porteurs	Les critères de choix
	Cordonnerie	Forte demande national
	menuiserie	Forte demandes locale
	Sculpture	Possibilité d'exportation
	Dessin d'art	Forte demande locale
	Maçonnerie	Possibilités d'emplois, demande réelle
	Peinture	Marché local
	Batik	Possibilité d'exportation
	Tissage (Tisserant)	Forte demande national comblée par les importations du Burkina, possibilité d'exportation
Artisanat de Transformation	Boulangerie/pâtisserie	Demande locale en croissance
	Fabrication de beurre de karité	Forte possibilité d'exportation (AGOA)
	Fabrication d'huile de palme et d'arachide	demande nationale croissante
	Fabrication de savons	Forte demande locale compensée par les importations
	Boucherie et charcuterie	Possibilités d'emplois
Les services	Restauration	Marché croissante dans les villes
	Petit commerce	Possibilités d'emplois et d'auto emploi
	Entretien des surfaces	Possibilités d'emplois
	Blanchisserie	Besoins croissant dans les villes
	Lavage moto et auto	Possibilités d'emplois
	Emplois domestiques	Possibilités d'emplois

LOME COMMUNE		
Secteurs porteurs	Activités ou métiers porteurs (et produits)	Les critères favorisants
Le primaire	Elevage : Porcins, volailles (poulets pondeuses, poulets de chaire).	Forte demande en viande compensée par les importations, climat favorable
	Pisciculture : Poissons, autres fruits de mer	Forte demande en volaille compensée par les importations, la mer, retenue d'eau.
	Maraîchage : tomate, oignon, piment et carottes	Forte demande nationale
L'Artisanat de production	Soudure et tôlerie	Demande forte
	Céramique	Possibilité d'exportation, achats de touristes
	Cordonnerie	Forte demande national
	Menuiserie	Forte demandes locale
	Sculpture	Possibilité d'exportation
	Maçonnerie	Forte demande locale
	Peinture	Marché local réel
	Batik	Possibilité d'exportation
	Tissage (Tisserant)	Forte demande national comblée par les importations du Burkina, possibilité d'exportation
Teinture de tissus	Demande forte	
Staffage (staffeur)	Forte demande locale	
Artisanat de Transformation	Boulangerie/pâtisserie	Demande locale en croissance
	Fabrication de beurre de karité	Forte possibilité d'exportation (AGOA)
	Transformation de produits agricoles (huile, couscous de sorgho, farine pour enfants, jus de fruits, fruits séchés, yaourt)	demande nationale croissante
	Fabrication de produits cosmétique (savons, pommades, produits de	Forte demande locale compensée par les importations

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

LOME COMMUNE		
Secteurs porteurs	Activités ou métiers porteurs (et produits)	Les critères favorisants
	maquillage)	
	Boucherie et charcuterie	Possibilités d'emplois
Les services	Restauration	marché en forte croissance
	Petit commerce	Possibilités d'emplois et d'auto emploi
	Entretien des surfaces	Possibilités d'emplois
	Blanchisserie	Besoins croissant dans les villes
	Lavage moto et auto	Possibilités d'emplois
	Emplois domestiques	Possibilités d'emplois
	Service esthétique (vernissage, manucure pédicure)	Forte demande

IV - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Même si toutes les personnes enquêtées s'accordent à reconnaître que les PSM disposent des mêmes capacités intellectuelles que les personnes sans handicap et qu'elles participent à l'activité économique et sociale dans leurs milieux respectifs à travers des métiers qu'elles exercent et aux travaux communautaires, il y a lieu de préconiser des pistes d'actions aux fins d'élaborer une approche stratégique qui rende plus visible la prise en compte des personnes vivant avec un handicap (PVH) en général et les personnes sourdes et/ou malentendantes (PSM) en particulier dans les options de développement social et économique du pays. La contribution de ces dernières au développement local et par ricochet au développement du pays n'est pas à négliger dans une société où les options de développement mettent l'accent sur l'équité et le genre.

Aussi, doit-on prendre des mesures idoines pour assurer l'éducation et la formation et l'insertion professionnelles de toutes les couches de la population, sans exclusion aucune avec une attention particulière à l'endroit des couches les plus vulnérables au titre desquelles les PSM et des facilités d'accès au marché de l'emploi.

Il faut rappeler que le volet formation et insertion des personnes vulnérables est clairement inscrit dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux quels le Togo a souscrit et dont il a fait une pierre de lance de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) recommande de donner aux populations ou mettre à leur disposition (les PSM y compris) les moyens pour une formation tout le long de la vie et à un emploi décent.

Pour une formation adéquate des PSM, il faudrait d'abord des actions de sensibilisation en direction des PSM elles-mêmes afin de les amener à se sentir capables et fiers de leur situation, à se sentir comme un citoyen à part entière et à prendre conscience que leur intégration sociale nécessite l'exercice d'une activité économique qui passe obligatoirement par un processus d'apprentissage et de formation. Les actions de sensibilisation doivent également viser les parents des PSM. Ces derniers doivent reconnaître les droits et la place de leurs enfants dans la société en tant que citoyens et leurs devoirs de créer les conditions familiales pouvant faciliter leur insertion sociale ; et que l'avenir de ces enfants passe par une scolarisation et une formation professionnelle comme d'ailleurs pour tous les enfants. Enfin, les actions de sensibilisation doivent viser l'entourage des PSM (notamment leurs camarades et formateurs/patrons) et la société dans son ensemble pour l'acceptation sans préjugés

des PVH en général et les PSM en particulier et de bannir dans le comportement quotidien tout acte discriminatoire ou emprunte d'idée préconçue à leur égard.

Une action intense de formation pédagogique en langage de signes s'avère indispensable pour les patrons/formateurs afin de faciliter la communication avec les PSM et leur permettre d'acquérir aisément les compétences associées aux métiers dans lesquels elles désireraient exercer.

Pour une formation de qualité, il y a nécessité de disposer d'un dispositif adéquat (cadre et équipements) et intégré fonctionnant selon la méthode inclusive. Il faudra alors mettre sur pied un mécanisme d'appui technique voire financier aux structures d'accueil et de formation des PSM avec un volet visant le renforcement périodique des capacités des patrons/formateurs.

S'agissant de l'insertion professionnelle des PSM dans le tissu économique, les actions doivent être principalement centrées sur l'accompagnement technique et financier. Il s'agira d'une aide à l'installation des PSM pour leur propre compte dans un cadre équipé d'outils de travail adaptés et d'un accompagnement financier dans les premiers mois (3 à 6 mois) pour leur permettre de répondre à leurs besoins vitaux et aux charges récurrentes liées à leurs activités (loyer, frais d'électricité, impôts et taxes, matières d'œuvre, etc.)

L'autre aspect de l'accompagnement vise l'aide à l'organisation des PSM en associations ou groupements de micro entrepreneurs artisanaux selon leurs spécialités pour la mise en commun de leurs moyens matériels et financiers permettant de renforcer les conditions de leur évolution professionnelle. Cette action leur permettra également d'améliorer leur production et d'avoir des parts de marché dans un contexte de concurrence accrue.

Des résultats escomptés ne seraient pérennes que si l'on intègre dans la formation, ce qui est d'ailleurs valable pour toute personne en formation, des modules de gestion de micros entreprises ou micro projets. En effet, cet aspect de la formation est indispensable pour donner aux formés, futurs entrepreneurs, les outils élémentaires de comptabilité, de planification et développement des activités économiques, de diversification des sources de revenus, etc.

Parallèlement à ces actions il faut mettre l'accent sur un mouvement de plaidoirie auprès des pouvoirs publics et de la communauté internationale en faveur des PSM. En effet, l'Etat, avec l'appui des PTF, devrait garantir les droits des PSM en ratifiant les textes internationaux de protection des PSM et en prenant des textes nationaux pouvant garantir leur scolarisation, leur formation et leur insertion dans le tissu économique. Dans le cadre de ces textes, des dispositions devraient être prises pour censurer tout comportement discriminatoire à l'égard des PSM. L'action des pouvoirs publics devrait aussi conduire à la création effective d'institutions intégrées d'éducation et de formation ; ce qui implique la formation des formateurs en pédagogie de langage de signes.

ANNEXES

Annexe 1 – Les Termes de référence

Annexe 2 – Liste des établissements publics, filières industrielles et diplômes préparés

ETABLISSEMENTS	FILIERES DE FORMATION	DIPLOMES
CRETFP-Maritime	Mécanique générale, Mécanique automobile, Menuiserie, Electricité automobile, Chaudronnerie, Mécanique à deux roues, Peintre automobile, Soudure,	CFA - CQP
	Froid et climatisation, Maçonnerie Mécanique-Auto	DEP
CRETFP-Kpalimé	Electricité automobile, Maçonnerie, Menuiserie, Mécanique automobile, Mécanique d'entretien.	CAP
	Froid et climatisation, Maçonnerie, Mécanique-Auto	DEP
CRETFP-Atakpamé	Carrosserie automobile, Menuiserie, Maçonnerie, Mécanique automobile.	CAP
CRETFP-Kara	Carrosserie automobile, Mécanique automobile	CAP – CQP
	Mécanique deux roues	CQP
CRETFP-Dapaong	Chaudronnerie, Electricité d'équipement, Mécanique automobile, Carrosserie automobile.	CAP
	Electrotechnique (F3).	BAC
CET-Pya	Plomberie Sanitaire, Maçonnerie, Menuiserie, Electricité bâtiment.	CAP
CET-Kanté	Maçonnerie, Menuiserie.	CAP
CFTP-Mango	Maçonnerie, Menuiserie, Electricité d'équipement, Plomberie sanitaire	CAP
LETP-Adidogomé Lomé	Mathématiques et Technique (E), Construction Mécanique (F1), Electronique (F2), Electrotechnique (F3), Génie civil (F4), Tuyauterie industrielle (Ti/1).	BAC
	Génie civil	BTS
	Chaudronnerie, Mécanique d'entretien, Electricité d'équipement.	CAP
LETP-Sokodé	Menuiserie, Mécanique automobile, Mécanique générale, Maçonnerie, Electricité d'équipement,	CAP
	Mathématiques et Technique (E), Construction Mécanique (F1), Electronique (F2), Electrotechnique (F3), Génie civil (F4).	BAC
LETP-Kanté	Génie civil (F4)	BAC
INFPP-Lomé	Génie Mécanique, Génie Electrique, Chaudronnerie	BT
	Electrotechnique	BTS
	Formation continue	Certificat
INFPP-Kara	Electricité d'équipement, Mécanique automobile,	CAP

Annexe 3 – Centres de formation formelle et informelle

1- Centres de formation formelle

LOME COMMUNE					
N°	Ordre	Nom de l'établissement	Formations offertes	Effectif de PSM inscrit	Adresses
1	Public	Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle- Maritime	Menuiserie, Maçonnerie, Mécanique auto et moto, Froid et climatisation	0	
2	Public	Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel-Lomé	Electricité d'équipement, Chaudronnerie		
3	Privé	Centre d'Apprentissage (MARIA AUXILIADORA)	Menuiserie, électricité, Construction métallique	0	Bd Mobutu Sésé Séko, Akodésséwa, Lomé, BP : 61167 Tél : 227 93 97
4	Privé	Divine Natural Beauty Salon	Coiffure homme et dame, esthétique, tresse	0	1134 rue des Rossignols, BP : 12706 Tél :222 92 59, Lomé
5	Privé	Institut BEBELLA	Coiffure homme et dame, esthétique	2	194, rue DAGUE BP : 2992 Tél : 222 26 90/ 900 95 86, Tokoin SOTED, Lomé
6	Privé	Digital service informatique	Bureautique, maintenance informatique et télécommunications	0	192 rue notre Dame de l'Eglise en face de la pouponnière de Tokoin séminaire BP : 220, Tél : 222 84 70/222 90 31, Lomé
7	Prive	Institut de Formation des Génies Industriels (IFGI)	Electricité d'équipement, Mécanique d'entretien, Climatisation et Froid industriel	0	42 passage des bœufs, rue d'attiégo, BP : 7758, Tél : 271 39 38/ 225 85 88
8	Privé	Foyer Artisanal des Démunis pour le Développement (FADD)	Maçonnerie, Peinture, Coiffure, Couture, Soudure à l'arc, Tôlerie, Plomberie, Electricité, Menuiserie et Mécanique		BP : 13853 Tél : 222 08 94/914 12 12, Adidogomé près du marché d'awatamé.
9	Privé	Hôtel Ecole LA REFERENCE	Pâtisserie, Restauration et Réception étage		108 rue des Notables BP : 12712, Tél : 220 73 26/ 904 35 22, Attikpa
10	Privé	Hotêl Ecole Avénida	Hôtellerie et Restauration		BP : 2584 Tél : 221 46 72/ 222 01 01/ 220 19 22
11	Privé	Centre de Formation Professionnelle ANCILLA	Economie domestique, Techniques agricoles, Hôtellerie et Restauration		BP : 30950 Tél : 226 53 05/905 47 05 Tokoin Forever en face du Garage Central

LOME COMMUNE					
N°	Ordre	Nom de l'établissement	Formations offertes	Effectif de PSM inscrit	Adresses
12	Privé	Institut Polytechnique de Bâtiment et des Travaux Publics (IPBTP)	Dessin bâtiment, Menuiserie, Maçonnerie, Plomberie, Electricité bâtiment, Génie civil		BP : 60625 Tél : 222 42 48, Nyékonakpoè
13	Privé	Centre de Formation « Les amis du Togo »	Bureautique, couture et Coiffure		170 rue Kibaloudè, Tél : 927 27 37/ 924 78 58, Tokoin Doumasséssé.
14	Privé	IDH CERFORIP Tokoin Solidarité	Electricité bâtiment, Electricité d'équipement et Maçonnerie		Côté Est de la TV Zion, BP : 80586 Tél : 220 73 85.
15	Privé	Centre d'Etudes et de Formation Professionnelle « CEFOP ASA »	Mécanique générale, d'entretien et auto, Electricité auto, Construction métallique, Carrosserie et peinture auto, Electricité d'équipement		BP : 7838 Tél : 250 51 20/ 250 51 21 Adigogomé, dernière le lycée technique et professionnel
16	Privé	Institut polytechnique en Bâtiment ANGELLO CETICA (IPOLBAC)	Dessin bâtiment, Dessin industriel, Conducteur de travaux, Géomètre		Bd Félix Houphouet Boigny, BP :61931, Tél : 227 0079/ 222 40 77, Klouvi Akodesséwa.
17	Privé	Institut de Formation en esthétique « African Lady » (IFEAL)	Coiffure et Esthétique		BP : 939 Tél : 222 82 74/ 910 42 96, Tokoin SOTED
18	Privé	Hôtel Ecole CARRINGTON	Cuisine, Pâtisserie et Réception étage		Rue la Pampa, BP : 9229, Tél : 251 69 18/251 69 19/ 904 59 40

Sources: Direction des Statistiques et de la Planification et Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

SAVANES					
1	Public	Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) - Dapaong	Carrosserie automobile, Chaudronnerie, Electricité d'équipement et Mécanique automobile		BP : 22, Tél : 770 81 62 ; E-mail : cefpdap@yahoo.fr Dapaong
2	Public	Centre de Formation Technique et Professionnel(CFTP)- Mango	Maçonnerie, Menuiserie, Electricité bâtiment et Plomberie sanitaire		BP : 95, Tél : 771 70 59, Mango.
3	Privé	ONG- R.A.F.I.A (Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto développement) de Dapaong	Agriculture, élevage et transformation des produits agricoles		BP : 43, Tél : 770 84 56/ 770 88 02/ 902 04 68
4	Privé	Centre de Formation Don Orione	Soudure, Mécanique moto		Bombouaka

Sources: Direction des Statistiques et de la Planification et Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

2- Centres/Ateliers de formation informelle

➤ LOME COMMUNE

Maîtres artisans ayant reçu la formation en langue de signe

N°	NOM Prénoms du Maître(sse) d'Atelier	QUARTIER	CORPS DE METIERS	CONTACT
1	LEVOU Yaovi		Coiffure	s/c ATAIDEMES 251 75 51
2	BAWA Véronique M.		Coiffure	983 54 81
3	AHOUANJOGBE Kpadé		Couture	917 67 09
4	MOUZOU Edjito Messanvi		Coiffure	956 88 33
5	AKORO Nadège		Couture	978 23 32
6	FOLLY BEY Akoko		Couture	916 37 60
7	ABOTCHI Odile		Couture	916 34 38
8	ATAYI Kayi		Coiffure	990 90 52
9	APEDOGAN Kokou Patrice		Cordonnerie	926 12 16
10	AKOUMANI Kossi		Tapisserie	900 95 51
11	SAMIE Gnaba Pyalo		Couture	926 42 26
12	TADEMANA Baguina		Couturière	073 48 77
13	DJABIGOU Bandissoundi		Cordonnerie	929 83 31
14	EDOH Raymond		Tapisserie	987 81 03
15	LAWSON Kinvi Toussaint		Menuiserie	S/C ATAIDEMES 251 75 51
16	NYAWOUNENE Komlan Georges			913 31 19
17	GBEMAPOU Komi Messan		Couture	910 35 09
18	HOUNGUES Comlan Sylvestre		Coiffure	953 76 65
19	LAO Adjoma		Coiffure	090 07 92

Source: Association Togolaise d'Aide au Enfants Malentendants et Sourds (ATAIDEMES)

➤ **Région des SAVANES**

N°	NOM Prénoms du Maître(sse) d'Atelier	NOM DE L'ATELIER	QUARTIER	IDENTIFICATION DE L'ATELIER	CORPS DE METIERS	CONTACT
1	Mme NALI	Maison NALI	Konkouraré	à côté du Coordinateur M. YATOMBO	BOULANGERIE	S/C Chambre
2	Mme BILANGUE		Kpongue Djouale	Sinai à côté de la MAISON ACP	BOULANGERIE	S/C Chambre
3	DAMESSONOU Sambiani	AFRIQUE CHAUSSURE	Napiéng	Carrefour des Jeunes	COORDONNERIE	819 93 42
4	DOUTI André	COORDONNERIE INCOMPARABLE	Haousa Zongo	Face Eglise des Assemblé de Dieu	COORDONNERIE	819 93 92
5	BENABE Doute	France CHAUSSURE	Tantigou	à côté de Pédiatrie	COORDONNERIE	075 66 22
6	KOMOG Hyfamba		Kombonlouag	Face BAR FREEDOM	COORDONNERIE	833 59 70
7	KABRE Tani	CREDO COUTURE	Napiéng	Face Stade à côté maison KPABRE	Couture Dame	041 70 43
8	LITIGUILI Tibanguibé	DON DE DIEU	Boumoungue	Carrefour Tigbane	Couture Dame	988 41 35
9	GNOUFOUGOU Tani		Kpégui	à côté BAR TCHILTEME	Couture Dame	857 14 25
10	TCHABLI Moatré		Worgou	Après Ets BOUK	Couture Dame	S/C Chambre
11	TIEM Mrie	PARIS SOIR	Boumoungue	Derrière Camp Gendarmerie	Couture Dame	
12	JALOMBI Sayabe		Tantigou	Face Séminaire des Aînés	Couture Dame	
13	DOUTI Viviane		Kompatibe	Face Séminaire des Jeunes	Couture Dame	S/C Chambre
14	TCHABLI Mintame		Koukouraré	Maison KOUAK	Couture Dame	S/C Chambre
15	SIMPARE Viviane		Tomone	Après BAR KAPOKIER	Couture Dame	S/C Chambre
16	LARE Afi		Didagou	Montée Didagou	Couture Dame	S/C Chambre
17	KOUNDOUNGOU		Bodjopal	Derrière EPP BODJOPAL	Couture Dame	S/C Chambre
18	Mme KANGBENI		Napiéng	Face Mairie	Couture Dame	S/C 982 36 28
19	BARTCHE Tilate	LA GROSSE	Nalolgue	Face Ecole centrale	Couture Dame	S/C Chambre
20	SAMBOA Yendoubé	YENDOUPALOU	Konkouraré	Face ETS SAMBO	Couture Dame	S/C Chambre
21	DOUBONGUE Akouya		Napiéng	à côté VANELIE	Couture Dame	
22	KANKANDJA L. Bandissoundi		Carnaval	Après BAR CARNAVAL	COUTURE HOMME	816 16 13
23	DAMOBÉ Lamatiname		Carnaval	Après BAR CARNAVAL	COUTURE HOMME	920 24 66
24	LAMBONI Damigou		Didagou	Face BAR LA COLLINE	COUTURE HOMME	S/C Chambre
25	YEMPABE Sannita	PETIT PARIS	Boumoungue	Après BAR MARIGOT	COUTURE HOMME	S/C Chambre
26	KOFFI Kossi		Napiéng	à côté PONT ABATOIRE	COUTURE HOMME	S/C Chambre
27	ALFA Taana	COUTURE TAANA	Napiéng	à côté BAR ONE WAY	COUTURE HOMME	S/C Chambre
28	BAWA Essowana	SAPEUR	Napiéng	Carrefour Condiangue	COUTURE HOMME	S/C Chambre

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

N°	NOM Prénoms du Maître(sse) d'Atelier	NOM DE L'ATELIER	QUARTIER	IDENTIFICATION DE L'ATELIER	CORPS DE METIERS	CONTACT
29	DOGUITIEBE Nandikiban		Kombonlouag	CEET	COUTURE HOMME	S/C Chambre
30	KOLANI Demba		Bodjopal	à côté de BAR ABREUVOIR	COUTURE HOMME	S/C Chambre
31	LABDIEDO Mongoulib		Zongo	Carrefour Carnaval	COUTURE HOMME	S/C Chambre
32	BAMOGOU Yentchabré		Worgou	à côté de la Croix Rouge	COUTURE HOMME	S/C Chambre
33	WALDJA Yendongue	ETS BONGUE	Kombonlouag	Face CEET	ELECTRICITE Auto	934 67 50
34	MOUHAMED Ali	ETS ALI	KotoKoli Zongo	Face UTB à côté de la Mosquée	ELECTRICITE Auto	S/C Chambre
35	TAMONGUE Moyéme	GARAGE PATIENCE	Tantigou	Clôture Séminaire des Aînés	ELECTRICITE Auto	933 72 01
36	AFFO Nourou		Napiéng	Face BAR ABREUVOIR	ELECTRICITE Auto	903 42 00
37	LARYARI Bonebé	Ets FUSIBLE	Tantigou	A côté Bar Sous Colline	ELECTRICITE Batiment	994 82 11
38	LARE Alassan		Tomone	côté CEG Kombonloag	ELECTRICITE Batiment	087 63 05
39	DOUTI Kanlanfaï		Worgou	à côté de EPP Worgou	ELECTRICITE Batiment	s/c 087 63 05
40	DJILOGOU Kangnaguidjoa		Kombonlouag Haut	côté de l'Hôtel le Ronier	ELECTRICITE Batiment	992 92 63
41	KANGBENI D. Pouguinimpo		Boumoungue	Face Justice	ELECTRICITE Batiment	067 57 00
42	NAMETANTE Adjoume	Ets MODESTE	Carnaval	Carrefour Carnaval	ELECTRICITE Batiment	060 14 06
43	TCHABLI Tchimbialengue		CEET	Face CEET	ELECTRICITE Batiment	060 71 03
44	KOMBATE Yendoukoa		Nalolgue	Carrefour korbongou	ELECTRICITE Batiment	997 76 80
45	LABDIEDO Bangnit		Napiéng	Derrière ancienne Douane	ELECTRICITE Batiment	983 96 11
46	KANTAME Djangbadja		Boumoungue	à côté de CARE	ELECTRICITE Batiment	076 89 42
47	LARE Montchéguete		Worgou	Face Taxaco	ELECTRICITE Batiment	939 29 25
48	MINGWABE Waldja		Bodjopal	Face BTD	ELECTRICITE Batiment	983 74 58
49	DOUTI Monigane	C.A.D.F.	Kombonlouag	Rue CEET	FROID ET CLEMATISATION	923 43 09
50	KOLANI Nangueyabte	CIFEB	Tantigou	30 m de la Pédiadrie	FROID ET CLEMATISATION	049 23 98
51	KOATEDJA Lena	NOUVEAU FROID	Tantigou	A côté du Chef Corps	FROID ET CLEMATISATION	082 38 73
52	DZOIW K. Arzouma	NOUVEAU FROID	Bodjopal		FROID ET CLEMATISATION	932 47 75
53	BIGNABILI Y. Maxime	CLINIQUE FROID	Kompatibe	A côté de EVECHE	FROID ET CLEMATISATION	922 21 78
54	BAUNY Monipo	S.C.F.G.	Carregour des jeunes	Face ONE WAY	FROID ET CLEMATISATION	913 68 79

N°	NOM Prénoms du Maître(sse) d'Atelier	NOM DE L'ATELIER	QUARTIER	IDENTIFICATION DE L'ATELIER	CORPS DE METIERS	CONTACT
55	KANGNALE Fitbig	A LA SIOF	Kpégui	A côté du Bar Triangle	FROID ET CLEMATISATION	088 69 05
56	DJAKPERKE Youmia	CRIF	Konkouaré	A côté du BAR DAPAONG SOIR	FROID ET CLEMATISATION	927 86 35
57	K. LARE Kankpénandja	KANKPE	Kpakoate	Sud du CEG Nassablé I	Maçonnerie	975 95 45
58	YENTOUGLI Dametote	YENDU-PAAB	Boumoungue	Derrière EPP Camp Gendarmerie	Maçonnerie	924 84 67
59	DJAFOK Babé	Ets DJAF	Kombonlouag	A côté de l'église de vie Profonde	Maçonnerie	930 25 72
60	LAMBONI Guiname	GUINAME	Kpakoate	Nassablé I	Maçonnerie	811 49 55
61	KOMBATE Name	NAME	Boumoungue	A côté du cimetière Catholique	Maçonnerie	920 70 18
62	ODANOU Daouda	Ets TCHANDANTIEBE	Nalogue	Sud cimetière Musulman	Maçonnerie	900 85 15
63	OWOULE Aboudoulaye	ETS ABOUDOULAYE	Natébagou	A côté Bar Scale	Maçonnerie	975 25 94
64	KOMBATE Bondine	Ets BONDINE	Worgou	A côté de MON PÈRE	Maçonnerie	932 45 11
65	BANIBE Dodo	Ets DODO & FILS	Worgou	A côté ONG GADIB	Maçonnerie	S/C Cambre
66	BLAOU Dagotibe	ETS TORO	Kombonlouag	Face EPP Kombonlouag	MENUISERIE	927 79 13
67	KOMBATE Mikiyéme	LANTANTE	Konkouaré	Tigbane-gabongue	MENUISERIE	836 98 59
68	IMOU Kparbome	YENDOUTIE	Kombonlouag	côté HOTEL LAMIREL	MENUISERIE	087 63 17
69	MAKPALIBE Dakonyéme	NADA & FILS	Bodjopal	Face CONTRÔLE DE PRIX	MENUISERIE	925 23 05
70	KOBEKE Lardja	YEDOUBE	Tomone	à côté DAKALFAM	MENUISERIE	973 53 81
71	YENDOUBIKE Matiguiboaboa		CEET	Derrière la TDE	MENUISERIE	983 73 27
72	LARE Sampoatine	METAL FORCE	Kpégui	Face DAKALFAM	MENUISERIE	932 71 61
73	KOLANI Bayimbane	DODKAB	Kpégui	Face Carrefour Bleu	MENUISERIE	088 31 20
74	PANDJA Djangbadja	YENDU-PAB	Kombonlouag	Face Ecole Dindane	MENUISERIE	931 51 96
75	DIAMBIA Tarsounte	YENDU-BOAM	Nassablé	Face CEET	MENUISERIE	931 02 37
76	TALFAI Bath	BOAKAB	Padjou	Face BAR Y	MENUISERIE	S/C 922 35 32
77	LAMBONI Bayanompo	GARAGE PARISIEN	Worgou	à côté service PLAN	PEINTURE AUTO	918 41 94
78	LAO Bésou		Nassablé	Face Lycée	PEINTURE AUTO	987 31 72
79	ISSA Alaza	GARAGE FAMILLE PROGR	Boumoungue	Face Justice	PEINTURE AUTO	933 57 54
80	YERIPO Mathieu		Kompatibe	Derrière PESINABA	PEINTURE AUTO	S/C Chambre
81	MAMA Soumana Abel	CAFTIS	Konkouaré	à côté SOUDURE LE METAL	PEINTURE AUTO	S/C Chambre
82	BAMBINAN Gani	VAS - Y VOIR	Didagou	Face Radio Courtoisie	PHOTOGRAPHE	974 46 75
83	KOMBATE John	CONCORDE	Konkouaré	Route Camp Gendarmerie à côté L.K.	PHOTOGRAPHE	822 33 37
84	ANANI Yao	Jolies-Photos	Napiéng	Face Bar BANGOSSE	PHOTOGRAPHE	090 81 97
85	LAMBONI K. Joseph	PHOTO-PRO	Kpégui	Face Atelier LEBI	PHOTOGRAPHE	770 87 77
86	OLADOKUN Sunday	SOUVENIR	Napiéng	Près du Pont d'ESSO	PHOTOGRAPHE	934 24 00
87	KONDANDJA Totikabe	BELLE IMAGE	Nassablé	Chez L'ATCHI	PHOTOGRAPHE	996 54 29

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

N°	NOM Prénoms du Maître(sse) d'Atelier	NOM DE L'ATELIER	QUARTIER	IDENTIFICATION DE L'ATELIER	CORPS DE METIERS	CONTACT
88	TCHABLI E. Adama	PARC DES ARTS	Napiéng	Face BAR ELDORADO	SCULPTURE	936 92 16
89	BAKA Eyaféi	ELEPHANT	Napiéng	à côté de BAR KADO	SCULPTURE	913 17 41
90	DOUAGUIBE	Le PLURIEL DES ARTS	Tantigou	Après GRAND HOTEL DE DAPAONG	SCULPTURE	092 97 05
91	EMMANUEL		Tantigou	Après BAR LA GLACIAIRE	SCULPTURE	921 23 77
92	TIEM Nangnoume	AMEN	Koukouaré	Maçon TIEM de Pana	SOUDURE	928 95 10
93	KANGBENI Laguibiempal	SASA	Napiéng	Face Mairie	SOUDURE	982 36 28
94	MINTOUMBA Alassan	NOUVEAU SOUDURE	Nassablé	Face SOTOCO	SOUDURE	905 05 31
95	NAM Fobéndja		Napiéng	Face Police	SOUDURE	S/C Chambre
96	BLAOU Tchablignan	DAKALFAN	Kombonlouag	Face Ste MONIQUE	SOUDURE	917 52 07
97	ASSOCIATION DES JEUNES SOUDEURS DE TONE	A J S T	Boumoungue	à côté de l'HOTEL LAFIA	SOUDURE	S/C 920 41 63
98	LAMBONI Tchienka	FAMILLES & PROGRES	Boumoungue	Face Justice	SOUDURE	S/C Chambre
99	Mayedibe		Nassablé	Face BAR LA VIE DU BON COTE	SOUDURE	061 02 45
100	KOMBATE Dankoni	NANDJOLIGUE	Napiéng	Après le BAR ONE WAY	SOUDURE	920 41 63
101	DOUTI Nagbandjoa	ASOC	Carnaval	Sur la route de Korbongou	SOUDURE	989 57 09
102	KOUTE		Worgou	Clôture HOMME GRENOUILLE	SOUDURE	S/C Chambre
103	LAMBONI Kodjo	KODJO	Boumoungue	Face BAR MARIGOT	SOUDURE	S/C Chambre
104	NATIEBE	NASA	Napiéng	Carrefour des Jeunes	SOUDURE	S/C Chambre
105	TCHODIE Aklesso	POLYTEC	Natébagou	Face maison Ent. TCHOMBE	SOUDURE	S/C Chambre
106	LAMBONI Feikandine	L'ACIER	Koukouaré	Route de Tigbane	SOUDURE	908 98 47
107	LARE Sianin		Napiéng	à côté de Boutique RASHIDI	SOUDURE A L'ARC	S/C Chambre
108	BAIBONE Soumaïla	ASAD	Napiéng	à la rentrée des Affaires Sociales	SOUDURE A L'ARC	S/C Chambre
109	KOUNTONDJA Pouguinipo		Napiéng	Face UAT Dapaong	SOUDURE A L'ARC	S/C Chambre
110	TANDJOUARE		Nassablé	Après CIMTOGO	SOUDURE A L'ARC	S/C Chambre
111	BAGBIEGUE Moumouni	EXTRA TAPISSERIE	Boguiliègue	à côté de Bar Triangle	TAPISSERIE	923 30 04
112	LAMBONI Douti	L'OISEAU FAIT SON NID	Didagou	Face Maison SANKOUNDJA	TAPISSERIE	978 07 25
113	LONDIN Yendoubé	Ets LA CONLIERE	Natébagou	à côté du Bar Escale	TAPISSERIE	971 54 66
114	KOMBATE Balani	TA. MO. SA.	Nassablé	Face BTS	TAPISSERIE	937 37 12
115	KONLANI Kisito	Ets CHEZ KISI	Koukouaré	Derrière Camp Péleton	TAPISSERIE	857 16 88
116	LARE Namtiebe	ETS CHEZ NAMTIEBE	Boumoungue	Face Bar Marigot	TAPISSERIE	060 07 86
117	SOLIBET Ama	CHEZ TANTI MADE	Tantigou	Rue Pédiatrie	TAPISSERIE	042 57 16
118	GOUMPOUGOUNI Elisabeth	COIFFURE ELISABETH	Napiéng	Après Maison SINANDJA	TRESSE COIFFURE	932 33 52

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

N°	NOM Prénoms du Maître(sse) d'Atelier	NOM DE L'ATELIER	QUARTIER	IDENTIFICATION DE L'ATELIER	CORPS DE METIERS	CONTACT
119	SANKARDJA Fati	COIFFURE PEIGNE D'OR	Napiéng	Marché à côté de Tchakala N°2	TRESSE COIFFURE	913 17 04
120	TINANSOA A. Monique	COIFFURE SHALOM	Kombonlouag		TRESSE COIFFURE	913 71 81
121	LAMBONI Gountante	ESPERANCE COIFFURE	Natébagou		TRESSE COIFFURE	999 90 33
122	NAMOUNOU Agathe	COIFFURE DES ANGES	Koukouaré	Chez Bonne Viande	TRESSE COIFFURE	927 50 57
123	DJABIGUE Kinam	COIFFURE GALLILEE	Kokoli Zongo	Face ancienne Pharmacie SAVANA	TRESSE COIFFURE	914 82 75
124	KOMBATE Rosalie	COIFFURE YENDOUPALOU	Worgou	Après service du PLAN	TRESSE COIFFURE	081 42 12
125	GAMBA Rata	LOVELY	Zongo		TRESSE COIFFURE	837 01 75
126	EGBAWOU Antou	COIFFURE Antoinette	Kombonlouag	à côté de l'HOTEL LE RONIER	TRESSE COIFFURE	923 43 12
127	KELEOU Angèle	COIFFURE ANGELIKA	Nassablé		TRESSE COIFFURE	997 76 60
128	AYITEVI Hollali	COIFFURE MAWULIKPLIM	Napiéng	Face Bar BANGOSSE	TRESSE COIFFURE	982 36 86
129	TCHINLIEGUE Marie	COIFFURE BEAUTE AFRICAINE	Tantigou	Face Séminaire des Aînés	TRESSE COIFFURE	911 47 62
130	WALDJA Mindiyéme		Tantigou	Face Séminaire des Aînés	VANNERIE	939 31 34
131	KAMSSIOGOU Abiba		Koukouaré	Route Tigbane	VANNERIE	s/c 928 95 10

Source: Projet Education Inclusive (HI) Dapaong

Annexe 4 – Liste des ONG, associations, bailleurs et autres services

I- Les ONG et Associations

1. SEFRAH : Service de Formation, de réhabilitation des aveugles et autres personnes handicapées – Savanes
2. APHMOTO : Association des personnes handicapées motivées de Tone - Savanes
3. TODMAN LIEB : Association des personnes handicapées
4. EI : Education Inclusive – Handicap International
5. TALGUIFUOD : groupement d'artisans - CINKASSE
6. JARC - Jeunes Adultes Ruraux Catholiques Dapaong
7. CAPAS : Cellule d'Appui aux Producteurs Agricoles des Savanes)
8. CARTO Centre Agricole Rural de Tambimong Ogaro)
9. ATAIMES : Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds
10. ONG La Colombe

II- LES BAILLEURS

N°	Noms du Bailleur	Domaines d'intervention
1	AFD: Agence Française de Développement	Formation professionnelle e apprentissage ; élaboration du plan sectoriel de l'éducation
2	OIF: Organisation Internationale de la Francophonie	Formation continue
3	BAD: Banque Africaine de Développement	Construction, réhabilitation et équipement de centres de formation professionnelle
4	BM: Banque Mondiale	Education- Formation
5	FNAFPP: Fonds National de Formation, d'Apprentissage et de Perfectionnement Professionnels	Formation continue; apprentissage et formation professionnelle
6	UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture	Education; Formation professionnelle; renforcement des capacités
7	CBM: Christoffel Blindenmission	Scolarisation des PSM
8	PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement	Renforcement de capacités

III – AUTRES SERVICES

1- Institutions de micro crédits

2-

- a)- Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) SIFA de Dapaong
- b)- COOPEC AD: Coopérative d'Epargne et de Crédit des Assemblées de Dieu - Savanes

3- CHAMBRES DE METIERS

4-

- a)- Chambre Préfectorale de Métiers (CPM) de CINKASSE

b)- Chambre Préfectorale de Métiers (CPM) de TANDJOUARE

3- DIRECTIONS REGIONALES

a)- Direction Régionale du Développement, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire - Savanes

b)- Direction régionale de l'Action Sociale des Savanes

Annexe 5 – Les secteurs porteurs

Localité	Secteurs/sous secteurs d'activités	Activités et créneaux porteurs	Atouts potentialités	Contraintes Menaces
REGION DES SAVANES				
Superficie: 8470km² Population: 628 000 (femmes 375523; hommes 348961 : dont 157589 de jeunes 15-35 ans) Densité: 99 hab. /km² Population active: 298557			-Sites et zones potentiels aménageables ; - Existence de route internationale traversant le chef-lieu de la région ; - Marchés de consommation et débouchés externes surtout pour la production (maïs, arachide et haricot). -Carrefour international (Ghana et Burkina Faso) favorable pour les transactions des biens et services ; - Existence de marché local à vocation internationale ; -Zone à vocation pastorale ; -Existence d'institutions bancaires, IMF, des hôtels et des centres commerciaux; -Existence des hôtels et des auberges pour la promotion touristique. Possibilité de la pratique de la culture irriguée ; - Existence de vastes plaines à vocation agricole ; -Possibilité de mise en œuvre de la plaine de Mandouri ; - Existence des unités de transformation de produits agricoles ; - Existence de marché (possibilité de transactions avec le Bénin.). -Région à vocation pastorale; -Existence de pâturage naturel; - Prix rémunérateurs aux éleveurs ; - Existence de groupements d'éleveurs;	-Fort aléa climatique entraînant une désertification progressive de certaines zones ; -Déboisement et dégradation du couvert végétal par la pratique extensive d'élevage; -Disparition des digues et ensablement des barrages (Boadé, Timbou, Biankouri, et Gaboni). - Forte mortalité des pintadeaux; -Importante perte après récoltes de tomates et oignons . -Faible couverture de la plupart des cantons en eau et électricité;
CINCASE Population: 96400 habs. Superficie : 1050km ² Taux de pauvreté : 88,4%	Production végétale	Haricot, mil, sorgho, maïs, arachide et riz paddy, voandzou, soja, agrumes, niébé, ignames, patate douce, Maraîchage (tomate, oignon, piment et carotte).		
	Production animale	Porcins, ovins, caprins, bovins et volailles (pintades, poulets).		
	Services	Banques et établissements financiers, hôtellerie, commerce.		
	Production forestière	Reboisement, production de plants d'Eucalyptus.		
	Production artisanale	Coiffure, soudure, couture, menuiserie, Boulangerie artisanale, tissage, mécanique auto et moto, poterie..		
	Transformation artisanale	Transformation des produits agricoles (moutarde, fromage de soja, bière locale.)		
	Production industrielle	Néant		
	Exploitation de ressources minières	Néant		
	Exportation	Coton,		
	Tourisme	Sites : Barrage de Boadé (site aux caïmans)		
Commerce	Vente de produits agricole, de l'élevage, des produits manufacturés			
Transport	Transport bus et taxi motos			
KPENDJAL Population : 120700 Superficie : 2028km ² Taux de pauvreté :96,8%	Production végétale	-Haricot, Mil, Sorgho, Maïs, Arachide, Riz paddy, agrume, Voandzou, niébé, igname, Soja, patate douce; -Maraîchage (concombre, tomate, épinard, gingembre, aubergine, oignon et sésame)		
	Production animale	Porcins ; Ovins ; Caprins, Bovins, volailles et ânes		
	Production halieutique	Pêche dans le fleuve Kpendjal (classé dans la réserve)		
				-Climat soudano-sahélien avec une saison sèche longue ; -Pénuries d'eau en saison sèche ; -Existence des zones de crues et vulnérables aux inondations; -Tarisement des

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

Localité	Secteurs/sous secteurs d'activités	Activités et créneaux porteurs	Atouts potentialités	Contraintes Menaces
	Production forestière	Reboisement (production d'Eucalyptus).		cours d'eau en saison sèche ; -Déboisement du couvert végétal déjà réduit ; -Enclavement des zones de production ; -Exode des jeunes vers le Bénin, le Burkina-Faso et le Nigéria ; -Faible taux de scolarisation ; -Forte pression anthropique sur la réserve Oti-Mandouri ; -Feux de brousse ; -Problème accru de transhumance ; -Difficulté de contrôle des épizooties ; -Insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires .
	Production artisanale	-Coiffure, soudure, couture, menuiserie, boulangerie artisanale, tissage;		
	Transformation artisanale	Transformation des produits agricoles (moutarde, fromage de soja, brasserie artisanale).		
	Production industrielle	Néant		
	Exploitation de ressources minières	néant		
	Exportation	Coton		
	Tourisme	Réserve de faune à Mandouri et à Borgou.		
	Commerce	Vente de produits agricole, de l'élevage, des produits manufacturés		
OTI	Transport	Transport bus et taxi motos		
Population : 139 000 Superficie: 3825 km ² Taux de pauvreté: 89,3%	Production végétale	-Haricot, Mil, Sorgho, Maïs, Arachide, Riz paddy, Voandzou, igname, niébé, soja, manioc, patate douce, taro, soja -Maraîchage (gombo, oignon, piment, tomate et pastèque)		-Tarisement des cours d'eau en saison sèche ; -Aléas climatiques; -Forte dégradation des sols et du couvert végétal due à leur exploitation intensive ; -Pénurie d'eau à cause d'une faible pluviométrie et d'une longue saison sèche ; -Faible taux de scolarisation dû aux situations de mariages forcés, précoces et de trafic d'enfants; -Dégradation et
	Production animale	Porcins ; Ovins ; Caprins, Bovins; volailles (pintades, poulets et canards).		
	Production halieutique	Pêche artisanale dans l'Oti		
	Production forestière	Reboisement (production de plants : Kaya, néré et Teck) Production fruitière Anacarde et mangue		
	Production artisanale	Couture, coiffure menuiserie, Boulangerie artisanale, tissage de tissu, forge et poterie.		
	Transformation artisanale	Transformation des produits		

Localité	Secteurs/sous secteurs d'activités	Activités et créneaux porteurs	Atouts potentialités	Contraintes Menaces
		agricoles (huile d'arachide, bière locale, beurre de karité)		insuffisance des infrastructures scolaires, sanitaires, routières et d'ouvrages d'arts ; -Problème accru de transhumance; -Mauvaises conditions de stockage; -Faible couverture des cantons en téléphone, eau, piste et électricité.
	Production industrielle	Néant		
	Exploitation de ressources minières	Néant		
	Exportation	Coton, noix de karité		
	Tourisme	Réserve Oti-Kéran - Cimetière Allemand (Mango) -Existence des hippopotames dans le barrage de Koumbéloti .		
	Commerce	Vente de produits agricole, de l'élevage, des produits manufacturés		
	Transport	Transport bus et taxi motos		
TANDJOARE				-Forte dégradation des sols due à leur exploitation intensive ; -Forte pénurie d'eau en saison sèche; -Forte pression démographique ; -Insuffisance de terres cultivables: -Fort taux d'analphabétisme; -Fort exode rural des jeunes vers les autres régions et pays voisins; -Voies de communication limitées; -Insuffisance d'institutions de microfinance; -Inexistence de radio rurale.
Population : 92300hab. Superficie : 1119 km ² Taux de pauvreté : 90,3%	Production végétale	Haricot, Mil, Sorgho, Mais, Arachide, Riz paddy, Voandzou, Igname, Soja, Patate douce, -Maraîchage (piment et oignon)		
	Production animale	-Porcins ; Ovins ; Caprins -Volailles (pintades et poulets)		
	Production halieutique	Néant		
	Production forestière	Reboisement (production de plants d'Acacia, d'Eucalyptus, Teck etc).		
	Production artisanale	Couture, coiffure, soudure, mécanique, poterie		
	Transformation artisanale	Transformation des produits agricoles (arachide, céréale, soja, karité, huile, arachide.)		
	Production industrielle	Néant		
	Exploitation de ressources minières	Néant		
	Exportation	Coton, karité et anacarde		
	Tourisme	-Réserves de faune à Bombouaka - Grottes de Nano.		
TONE				-Faible maîtrise de l'eau à des fins agricoles ; -Forts aléas climatiques entraînant une désertification progressive de certaines zones
Population : 276000 Superficie:1498 km ² Taux de pauvreté : 88,4%	Production végétale	-Maïs, arachide, soja, riz paddy, sorgho, haricot, coton, graine de néré, niébé. - Maraîchage : Tomate et oignon,		
	Production animale	-Porcins, Ovins, Caprins et Bovins; -Equins (ânes et cheval);		
	Production halieutique	Néant		

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

Localité	Secteurs/sous secteurs d'activités	Activités et créneaux porteurs	Atouts potentialités	Contraintes Menaces
	Production forestière	Reboisement de plants à cycle court (manguier, Eucalyptus et Acacia)		; -Dégradation du couvert végétal par la pratique extensive d'élevage; -Forte érosion entraînant un appauvrissement progressif des sols ; -Insécurité foncière; -Forte pression démographique autour de Dapaong au détriment de la partie Est ; -Fort exode des jeunes vers d'autres pays de la sous-région ; -Sites touristiques en voie de disparition; -Difficultés d'approvisionnement en intrants ; -Problèmes de transhumance ; -Pénurie d'eau et tarissement des cours d'eau en saison sèche ; -Faible taux de scolarisation des jeunes filles ; -Infrastructures scolaires, sanitaires, routières et d'ouvrages d'arts limités; -Faible couverture de la plupart des cantons en eau et électricité.
	Production artisanale	Couture, menuiserie, tissage, coiffure, Boulangerie artisanale, soudure, mécanique, poterie, maçonnerie		
	Transformation artisanale	Brasserie traditionnelle, Transformation (du karité en beurre, extraction d'huile d'arachide, graines de néré en moutarde, fromage de soja), Boulangerie traditionnelle		
	Production industrielle	Boulangerie; Exploitation des ressources minières : Carrière de sable		
	Exportation	Arachide et Karité		
	Tourisme	hôtels, bars et restaurants. Guide de tourisme : -fosse aux lions, -Grottes de Sidiki-Konkon (canton de Toaga), de Koutidjoak, de Tanlotre, de Nadiégou, de Maodjoal -Trous de Kourdjoak, mare aux caïmans de Pana, Barrage de Tantigou Cache d'armes de Sidigue, de Tanlotre à Toaga.		
	Commerce	Vente de produits agricole, de l'élevage, des produits manufacturés		
Transport	Transport bus et taxi motos			

Source : Cartographie d'opportunités d'emplois au Togo et l'Etude sur les créneaux porteurs dans le secteur informel au Togo

Secteurs/sous secteurs d'activités	Activités et créneaux porteurs	Atouts potentialités	Contraintes Menaces
LOME COMMUNE Superficie: km ² Population: 750 000 (femmes ; hommes : dont de jeunes 15-35 ans) Densité: hab. /km ² Population active: Taux de pauvreté : 27,6%		- Possibilité de cultures maraîchères ; - Forte concentration des activités économiques ; - Démographie galopante constituant un marché potentiel et une force de travail ; - Zone de forte migration favorisant la main d'œuvre abondante et disponible; - Ouverture vers l'extérieur (existence de port et aéroport); - Existence de sites touristiques et d'infrastructures socio-collectives, hôtelières;	- Non maîtrise de l'eau ; - Déficit pluviométrique ; - Absence de terres cultivables ; - Accès difficile à la nappe phréatique - Fréquente inondation des zones marécageuses - Problèmes d'assainissement; - Problèmes foncier et d'habitat; - Lourdeur des formalités douanières; - Développement des bidonvilles - Accès difficile au crédit.
Production végétale	- Maraîchage (tomates, choux, carottes et oignons) - Horticulture (fleurs, essences, «conifères »)		
Production animale	volailles (poulet pondeuse, poulets de chair), Elevage d'agoutis, escargots		
Services	Banques et établissements financiers, hôtellerie, commerce.		
Production forestière	Reboisement, production de plants d'Eucalyptus.		
Production artisanale	-Coiffure, soudure et tôlerie - Couture, menuiserie - Boulangerie artisanale - Transformation des produits agricoles - Tissage, -mécanique auto, moto et vélo - Batik, sculpture	- Implantation de plusieurs unités industrielles; - Existence de marchés locaux et internationaux; - Institutions bancaires et de Micro-finance; - Existence de réseaux d'électricité, d'eau, de téléphone et d'internet; - Existence d'établissements de formation secondaire, supérieure et professionnelle;	
Transformation artisanale	Boulangerie/pâtisserie - Transformation des produits agricoles	- Guichet unique pour les formalités rapides d'autorisation d'installation d'entreprises.	
Production industrielle	existence d'un grand nombre d'industries et de PME		
importations	produits manufacturés, produits agricoles, ressources minières		
Tourisme	grand marché, marché des fétiches, musée national, hôtels, auberges, artistes de musique.		
Commerce	Vente de produits agricole, de l'élevage, des produits manufacturés		
Transport	Transport aérien, maritime, bus et taxi motos		

Source : Cartographie d'opportunités d'emplois au Togo et l'Etude sur les créneaux porteurs dans le secteur informel au Togo

Annexe 6 – Les outils de collecte

QUESTIONNAIRE POUR PARENT ET ASSOCIATION DES PSM -

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

Etude sur les secteurs porteurs en matière de formation et d'insertion professionnelles des personnes sourdes et/ou malentendantes dans la commune de Lomé et dans la région des savanes

Numéro du questionnaire / ___/___/___/___/ (réservé)

Nom et Prénoms de l'Enquêteur _____

Date de l'enquête / ___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/

Préfecture _____

Région : _____

Le but de cette enquête est de collecter les informations destinées à l'identification des secteurs économiques porteurs d'emplois durables pour les personnes sourdes et/ou malentendantes.

I- IDENTIFICATION

1.1 Nom et prénoms (facultatif) _____

1.2 Sexe : Masculin / ___/ Féminin / ___/

1.3 Age / ___/___/

1.4 Nationalité _____

1.5 Adresse (BP. Tél, E-mail) _____

1.6 Etes-vous :

Parent de personne sourde et/ou malentendante / ___/

Membre d'association des personnes sourdes et/ou malentendantes / ___/

Membre d'association des parents d'élèves des personnes sourdes et/ou
malentendantes / ___/

Autres à préciser _____

II- FORMATION

2.1 Pensez-vous qu'une personne sourde et/ou malentendante puisse exercer un
Métier ? Oui / ___/ Non / ___/

Si oui, listez les métiers exercés par les personnes sourdes et/ou Malentendantes-----

Si non, pourquoi _____

2.2 Quels sont les métiers exercés par les personnes sourdes et/ou malentendantes

Dans votre milieu ?

Cordonnerie /___/ Tapisserie /___/ Couture /___/ Maçonnerie /___/ Ferrailage /___/

Menuiserie /___/ Mécanique /___/ Soudure /___/ Petit commerce /___/

Autres à préciser _____

2.3 D'après vous quel métier a plus d'avenir _____

2.4 Y-a-t-il selon vous des métiers d'avenir qui n'existent pas dans votre milieu ?

Si oui, lesquels ? _____

2.3 existe-t-il dans votre milieu des centres ou ateliers qui s'occupent ou accepte d'accueillir en formation de PSM ? Oui Non

Si oui les quels (à citer ou indiquer)

III Suggestions

3.1 Selon vous, qu'est-ce qu'on peut faire pour que les personnes sourdes et/ou Malentendantes apprennent et exercent un métier

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont strictement confidentielles et ne seront exploitées qu'à titre professionnel

QUESTIONNAIRE POUR ONG ET CENTRE DE FORMATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

**Etude sur les secteurs porteurs en matière de formation et d'insertion
professionnelles des personnes sourdes et/ou malentendantes dans la commune
de Lomé et dans la région des savanes**

Numéro du questionnaire /___/___/___/___/ (réservé)

Nom et Prénoms de l'Enquêteur _____

Date de l'enquête /___/___/___/___/___/___/___/___/

Préfecture _____

Région : _____

Le but de cette enquête est de collecter les informations destinées à l'identification des secteurs économiques porteurs d'emplois durables pour les personnes sourdes et/ou malentendantes.

I- IDENTIFICATION

1.1 Nom et prénom (s) (facultatif).....

1.2 Sexe : Masculin /___/ féminin /___/

1.3 Nationalité.....

1.4 Adresse permanente (BP, Tél, E-mail)

.....

.....

1.5 Institution d'appartenance

Centre de formation professionnelle /___/

Ecole /centre de formation des personnes sourdes et/ou malentendantes

/___/

ONG s'occupent des personnes sourdes et/ou malentendantes /___/

Confession religieuse /___/

1.7 Titre (fonction).....

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

II- FORMATION DES PERSONNES SOURDES ET /OU MALENTENDANTES

2.1 Votre institution accueille-t-elle les personnes sourdes et/ou malentendantes en formation ?
Oui /___/ Non /___/

Si oui :

2.1.1 Quels sont les métiers qu'apprennent ces personnes sourdes et/ou malentendantes ?

2.1.2 Quelle est la durée de formation selon le métier ?

2.1.3 Existe-t-il dans votre institution un mécanisme de suivi et/ou d'accompagnement des personnes sourdes et/ou malentendantes formées ?

Oui /___/ Non /___/

Si oui, comment fonctionne-t-il ?

2.1.4 Votre institution collabore-t-elle avec d'autres institutions de formation des personnes sourdes et/ou malentendantes ? Oui /___/ Non /___/

Si oui, lesquelles ?

2.1.5 Votre institution collabore-t-elle avec les entreprises du milieu ?

Oui /___/ Non /___/

Si oui, lesquelles ?

Si Non :

2.2 Votre institution accepterait-elle de former les personnes sourdes et/ou malentendantes ?

Oui /___/ Non /___/

Si oui, dans quel(s) métier(s) et à quelle(s) condition(s) ?

2.3 D'après vous, quels sont les métiers exercés par les personnes sourdes et/ou malentendantes dans votre milieu ?

2.4 Pensez-vous qu'il existe des métiers porteurs pour les personnes sourdes et/ou malentendantes non encore exercés dans votre milieu ? Oui /___/ Non /___/
Si oui, lesquels ?

III- SUGGESTIONS

3.1 Quelles suggestions pouvez-vous faire quant à l'avenir de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes sourdes et/ou malentendantes ?

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont strictement confidentielles et ne seront exploitées qu'à titre professionnel

GUIDE D'ENTRETIEN FOCUS GROUPE

I- GENERALITES

- 1- Existe-t-il dans milieu des personnes sourdes et/ou malentendantes ?
- 2- Comment participent-ils à la vie économique et sociale de votre milieu ?
- 3- Exercent-ils des activités génératrices de revenus ?
- 4- Dans quels domaines ou secteurs d'activités ? (artisanat, commerce, agriculture, pêche, élevage)
- 5- Les personnes sourdes et/ou malentendantes qui exercent les activités génératrices de revenus sont-elles formées ? (sur le tas, en atelier, dans un centre de formation)
- 6- Les centres et ateliers de formation sont-ils spécifiques aux personnes sourdes et/ou malentendantes ou ce sont des centres et ateliers intégrés ?
- 7- Est-ce que ces formations sont données sur la base d'un programme ?
- 8- Pensez-vous qu'une personne sourde et/ou malentendante a les même capacités d'apprentissage qu'une personne sans handicap ?
- 9- Quels sont les métiers exercés par les personnes sourdes et/ou malentendantes dans votre milieu ?
- 10- Selon vous, y a-t-il des métiers qu'une personne sourde et/ou malentendante peut exercer mais qui n'existent pas dans votre milieu?
- 11- Quels sont, selon vous, les métiers porteurs pour les personnes sourdes et/ou malentendantes ?

II- IDENTIFICATION DES DIFFICULTES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS

- 1- A votre avis, la formation et l'insertion professionnelle des personnes sourdes et/ou malentendantes est-elle une préoccupation dans votre milieu ?
- 2- Quelles peuvent être les difficultés dans la formation d'une personne sourde et/ou malentendante?
- 3- Quelles peuvent être les difficultés dans l'insertion professionnelle d'une personne sourde et/ou malentendante ?
- 4- Que peut-on faire pour aider à la formation des personnes sourdes et/ou malentendantes?
- 5- Que peut-on faire pour aider à l'insertion professionnelle (autonomisation) des personnes sourdes et/ou malentendantes dans votre milieu?
- 6- En considération des solutions que vous proposez, quel(s) rôle(s) les différents acteurs doivent-ils jouer ? citer chaque acteur et donner son rôle.

Annexe 7 – Liste des personnes ressources

1. M. Tchalim M. TCHENDO, Directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage
2. M. POUMPOUNI Koumai Tchadarou, Directeur régional de l'Action Sociale des Savanes - Savanes
3. M. NAHM Pakidam, Directeur régional du développement, de la Planification et de l'aménagement du territoire des Savanes
4. M. TCHIRKTEMA Dambé, Directeur de programme de APHMOTO (Association des personnes handicapées motivées de Tone – Savanes
5. Mme TOYO Kayi, Directrice de l'Institut Bebella
6. M. PASGO Sakwende, Directeur de Programme SEFRAH (Service de Formation, de réhabilitation des aveugles et autres personnes handicapées) – Savanes
7. Mme Virginie HALLET, Chef Projet Education Inclusive à Handicap International Dapaong
8. M. ANYAGBE Marcel, Chef projet de l'ATAIDEMES
9. M. PASSOKI Aninam, Présidente de l'ATAIDEMES
10. Rd. Pasteur ETIKO, Directeur de l'école des PSM VIVENDA, près de l'hôpital secondaire de Bè, Lomé
11. M. AYASSOU Komi : Chef division chargé de la promotion des personnes handicapées
12. M. KASSA Akouété Blibo : Directeur de l'école des PSM EPHATA de Djidjolé

Annexe 8 – Répartition enquêtée selon leur avis sur les métiers que peuvent exercer les PSM

Métiers/activités	COMMUNE DE LOME	SAVANES	Total général	COMMUNE DE LOME	SAVANES
Agriculture	1	6	7	5,6%	85,7%
Elevage	1	5	6	5,6%	71,4%
Menuiserie	15	5	20	83,3%	71,4%
Petit commerce	8	5	13	44,4%	71,4%
Coiffure	13	4	17	72,2%	57,1%
Couture	17	4	21	94,4%	57,1%
Maçonnerie	10	4	14	55,6%	57,1%
Soudure	4	4	8	22,2%	57,1%
Jardinage		3	3	0,0%	42,9%
Mécanique	8	3	11	44,4%	42,9%
Tissage	1	3	4	5,6%	42,9%
Cordonnerie	11	2	13	61,1%	28,6%
Animateur communautaire		1	1	0,0%	14,3%
Boulangerie/Pâtisserie	3	1	4	16,7%	14,3%
Calligraphie		1	1	0,0%	14,3%
Dessin d'art	4	1	5	22,2%	14,3%
Forge		1	1	0,0%	14,3%
Informatique	7	1	8	38,9%	14,3%
Maraîchage	2	1	3	11,1%	14,3%
Peinture	2	1	3	11,1%	14,3%
Tapiserie	10	1	11	55,6%	14,3%
Conduite	1	0	1	5,6%	0,0%
Electricité	1	0	1	5,6%	0,0%
Ferraillage	4	0	4	22,2%	0,0%
Pêche	1	0	1	5,6%	0,0%
Sculpture	1	0	1	5,6%	0,0%
Sérigraphie	1	0	1	5,6%	0,0%
Tresse	2	0	2	11,1%	0,0%
Vannerie	2	0	2	11,1%	0,0%

Annexe 9 – Répartition des enquêtés selon le métier exercé par les PSM

Métiers	COMMUNE DE LOME	SAVANES	Total général	COMMUNE DE LOME	SAVANES
Petit commerce	17	6	23	94,4%	85,7%
Cordonnerie	16	5	21	88,9%	71,4%
Couture	17	5	22	94,4%	71,4%
Maçonnerie	15	5	20	83,3%	71,4%
Menuiserie	17	5	22	94,4%	71,4%
Soudure	6	5	11	33,3%	71,4%
Mécanique	9	4	13	50,0%	57,1%
Jardinage		3	3	0,0%	42,9%
Tapiserie	14	3	17	77,8%	42,9%
Coiffure	4	2	6	22,2%	28,6%
Elevage		2	2	0,0%	28,6%
Ferrailage	6	2	8	33,3%	28,6%
Vulcanisateur		2	2	0,0%	28,6%
Agriculture		1	1	0,0%	14,3%
Dessin d'art	4	1	5	22,2%	14,3%
Maraîchage	1	1	2	5,6%	14,3%
Pêche		1	1	0,0%	14,3%
Plomberie		1	1	0,0%	14,3%
Vannerie		1	1	0,0%	14,3%
Boucherie	1		1	5,6%	0,0%
Boulangerie/Pâtisserie	2		2	11,1%	0,0%
Bureautique	8		8	44,4%	0,0%
Conduite	1		1	5,6%	0,0%
Enseignement	1		1	5,6%	0,0%
Infirmierie	1		1	5,6%	0,0%
Peinture	2		2	11,1%	0,0%
Sérigraphie	1		1	5,6%	0,0%

Annexe 10 – Répartition des enquêtés selon les métiers d'avenir d'une PSM

Métiers	COMMUNE DE LOME	SAVANES	Total général	COMMUNE DE LOME	SAVANES
Maçonnerie	1	5	6	5,6%	71,4%
Elevage		4	4	0,0%	57,1%
Jardinage		4	4	0,0%	57,1%
Menuiserie	2	4	6	11,1%	57,1%
Soudure		4	4	0,0%	57,1%
Agriculture		3	3	0,0%	42,9%
Tapiserie		3	3	0,0%	42,9%
Cordonnerie	1	2	3	5,6%	28,6%
Couture	6	2	8	33,3%	28,6%
Boulangerie/Pâtisserie		1	1	0,0%	14,3%
Broderie		1	1	0,0%	14,3%
Coiffure	4	1	5	22,2%	14,3%
Dessin d'art		1	1	0,0%	14,3%
Forge		1	1	0,0%	14,3%
Mécanique		1	1	0,0%	14,3%
Petit commerce	2	1	3	11,1%	14,3%
Plomberie		1	1	0,0%	14,3%
Tisserant		1	1	0,0%	14,3%
Bureautique	1		1	5,6%	0,0%
Sculpture	2		2	11,1%	0,0%
Tous les métiers	5		5	27,8%	0,0%

Annexe 11 : Quelques statistiques sur les PSM dans la région des Savanes

Métiers	Besoin de formation (métier choisi)			PSM déjà en apprentissage			PSM devenues Patrons/Patronnes		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Couture	3	9	12	2	3	5	1	3	4
Maçonnerie	6	0	6	0	0	0	0	0	0
Menuiserie	1	0	1	0	0	0	2	0	2
Soudure	3	0	3	0	0	0	1	0	1
Coiffure	0	3	3	0	0	0	0	0	0
Peinture dessin d'art	5	0	5	2	0	2	2	0	2
Informatique	1	3	4	0	0	0	0	0	0
Tissage	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Vulcanisation	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Tapiserie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cordonnerie	0	0	0	0	0	0	1	0	1
TOTAL PAR SEXE / METIER	19	16	35	5	3	8	7	3	10
TOTAL GENERAL	53								

Source : Complexe scolaire Shalom

Annexe 12 : Quelques statistiques sur les PSM de Lomé Commune

PAK & Associés – Conseils/Ingénierie/Assistance

Identification et analyse de besoins de formation, Elaboration/Conception de plans de formation, Analyse de postes de travail et évaluation de compétences, Conception, Evaluation et suivi de dispositif de formation, Analyse de politiques sectorielles, Assistance/Conseil en développement local, Etudes socioéconomiques.

Métiers	Besoin de formation (métier choisi)			PSM déjà en apprentissage			PSM devenues Patrons/Patronnes		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Couture	1	1	2	2	1	3	1	1	2
Maçonnerie	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Menuiserie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudure	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coiffure	1	1	2	2	2	4	3	1	4
Peinture dessin d'art	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vulcanisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tapisserie	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Cordonnerie	2	0	2	0	0	0	2	0	2
Electronique	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Maintenance Informatique	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Bureautique	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Commerce	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Total par sexe / métier	8	3	11	7	3	10	6	2	8
Total	29								